



Rapport Annuel 2020

BUREAU INDEPENDANT ANTI - CORRUPTION



RAPPORT ANNUEL 2020

Villa « La Piscine » - Ambohibao - BP 399 Antananarivo - Madagascar
E-mail : bianco.dg@moov.mg / facebook : Bianco Madagascar-page
Téléphone : 00 261 20 22 489 82 / 22 459 52 / 033 02 002 96
Site web: www.bianco-mg.org - Facebook: Bianco Madagascar

Sommaire

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL	1
1- INTRODUCTION GENERALE	4
2- RESUME EXECUTIF	6
2.1- Année 2020 : démarrage de la phase de rupture	6
2.2- Année de restructuration et de redéploiement du personnel du BIANCO	12
2.3- Evénements marquants	13
3- PRINCIPALES REALISATIONS DE 2020	18
3.1 - Activités opérationnelles	18
3.1.1.- En matière d'éducation, de communication et de prévention	19
3.1.2 - En matière d'application de la loi	27
3.2 - Activités d'appui aux opérations	29
3.2.1.- En matière de gestion des ressources humaines	29
3.2.2 - En matière de gestion des ressources financières	31
3.2.2.1 – Dotation de crédits et de subventions	31
3.2.2.2 – Emploi de crédits et utilisation de subventions	34
4- CONCLUSIONS GENERALES	41
4.1- Recommandations	41
4.2- Perspectives	43
ANNEXES :	45
Annexe 1 : Statistiques des activités d'investigation	46
Annexe 2 : Synthèse du rapport des Comités Consultatifs	51

Liste des tableaux et des graphes

Liste des tableaux

Tableau 1 : Promotion de la page Facebook	21
Tableau 2 : Pages les plus visitées	21
Tableau 3 : Portée et interaction sur les publications	22
Tableau 4 : Réalisations en matière d'éducation et de communication – Année 2020	22
Tableau 5 : Réalisations en matière de prévention – Année 2020	24
Tableau 6 : Nombre des déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques reçus par Direction Territoriale – Année 2020	27
Tableau 7 : Nombre des enquêtes de moralité réalisées – Année 2020	27
Tableau 8 : Réalisation en matière d'investigation – Année 2020	28
Tableau 9 : Mouvement du personnel du BIANCO – Année 2020	31
Tableau 10 : Evolution et répartition des crédits alloués au BIANCO pour la période de 2017 à 2020	32
Tableau 11 : Emplois des crédits du budget général 2020 et comparaison avec les exercices 2017 à 2019	35
Tableau 12 : Désignation des matières et objets engagés et acquis durant 2020	37
Tableau 13 : Répartition des crédits disponibles et emplois 2020 par Direction Territoriale	38
Tableau 14 : Tableau de situation des Fonds de Contre-Valeur du Japon alloués au BIANCO	39
Tableau 15 : Constructions et acquisitions des matériels en 2020	40
Tableau 16 : Répartition des doléances reçues au 31 décembre 2020 : doléances investigables et non investigables	46
Tableau 17 : Nature des doléances traitées au 31 décembre 2020	46
Tableau 18 : Récapitulation et traitement des doléances au 31 décembre 2020	46
Tableau 19 : Renseignements afférents aux personnes poursuivies au 31 décembre 2020	46
Tableau 20 : Qualité des personnes poursuivies au 31 décembre 2020	47
Tableau 21 : Répartition par infraction des dossiers transmis aux juridictions au 31 décembre 2020	50

Liste des graphes

Grphe 1 : Evolution des doléances reçues depuis 2004	28
Grphe 2 : Evolution des dossiers transmis aux juridictions depuis 2004	28
Grphe 3 : Evolution de l'effectif du personnel depuis 2016	31
Grphe 4 : Répartition des crédits alloués au titre de l'année budgétaire 2019 (en millier d'Ariary)	33
Grphe 5 : Répartition des crédits alloués au titre de l'année budgétaire 2020 (en millier d'Ariary)	33
Grphe 6 : Comparaison des crédits disponibles et emplois par rubrique en 2020	37

Liste des abréviations

AAACA	: Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique	JILCC	: Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption
ARSSAM	: Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité à Madagascar	JIRAMA	: Jiro sy Rano Malagasy
BIANCO	: Bureau Indépendant Anti-Corruption	LCC	: Lutte Contre la Corruption
BT	: Branche Territoriale	MDN	: Ministère de la Défense Nationale
CAC	: Cellule Anti-Corruption	MEDD	: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
CCUAC	: Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption	Min Jus	: Ministère de la Justice
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme	MOFF	: Mode Opératoire Faire Faire
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante	OPJ	: Officier de Police Judiciaire
CHU	: Centre Hospitalier Universitaire	OSC	: Organisations de la Société Civile
CRM	: Croix Rouge Malagasy	PAC	: Pôle Anti-Corruption
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée	PDA	: Pools de Donneurs d'Alerte
DGCF	: Direction Generale du Contrôle Financier	PILCC	: Politique Interne de Lutte Contre la Corruption
EAC	: Education à la Citoyenneté	PIP	: Programme d'Investissement Public
ECEC	: Education Civique et Education à la Citoyenneté	PN	: Police Nationale
EF	: Education Fondamentale	PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
EGNA	: Ecole de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra	PRMP	: Personne Responsable des Marchés Publics
ENIAP	: Ecole Nationale des Inspecteurs et Agents de Police	PRODECID	: PROjet de DEveloppement Communal Inclusif et de Décentralisation
ENSP	: Ecole Nationale Supérieure de la Police	PSE	: Plan Sectoriel de l'Education
ESG	: Enseignement Secondaire Général	PTF	: Partenaire Technique et Financier
FID	: Fonds d'Intervention pour le Développement	RHI	: Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité
GIZ	: Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	RNM	: Radio Nationale Malagasy
GN	: Gendarmerie Nationale	RPE	: Ressource Propre de l'Etablissement
GOUDMADA	: Appui à une Gouvernance Démocratique à Madagascar	SAC	: Système Anti-Corruption
IDIRC	: Institutions Démocratiques, Intègres, Représentatives et Crédibles	SAMIFIN	: Sampandraharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiambola
IGE	: Inspection Générale de l'Etat	SAMPATI	: Sampana Mpanazava sy Tily STD
IMATEP	: Institut Malagasy des Techniques de Planification		: Service Technique Déconcentré
JALCC	: Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption	SNLCC	: Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
		STAC	: Structure Anti-Corruption
		TI-IM	: Transparency International-Initiative Madagascar
		TVM	: Télévision Malagasy
		UA	: Union Africaine

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Les prévisions faites en 2015 lors de la révision de la stratégie nationale de lutte contre la corruption se confirment aujourd'hui : l'année 2020 a effectivement marqué une rupture par rapport aux années précédentes. Ainsi s'est-elle caractérisée par deux faits dominants : la crise et le sursaut.

A l'instar de tous les organes de l'Etat, l'agence anti-corruption malgache n'y a point échappé. Elle a subi de plein fouet les répercussions mondiales de deux phénomènes néfastes : l'inopinée pandémie du coronavirus et la séculaire vénalité. Et c'est à l'orée de cette imprévisible période de conjonction d'une double crise, vers la mi-janvier, que sa restructuration a été officiellement décidée suite à l'adoption du nouveau décret n°2020-013.



Défi relevé de la restructuration

La réforme du BIANCO se déployait sur trois domaines précis : le remodelage de ses organes constitutifs, la révision de ses procédures de travail et la refonte de son mode opératoire. Au regard de nombreux défis réputés coriaces depuis la création du Bureau, nul ici ne croyait que la temporalité lente imposée par le confinement sanitaire officiellement décrété au mois de mars ait plutôt raffermi la volonté tenace de diligenter un chantier inédit de rénovation suivant les normes prescrites et de l'aboutir à son terme sans incidence substantielle.

Malgré les vicissitudes de ce processus, le pari fut alors gagné. Les diverses problématiques récurrentes attachées au Bureau tout au long de sa tumultueuse trajectoire se dissipèrent. Sous l'égide d'un leadership transformationnel, la reconfiguration du Bureau se matérialisa bel et bien six mois après, en septembre, avec la réinstallation progressive des ressources humaines dans les fonctions prévues dans le nouvel organigramme ainsi que le redéploiement fonctionnel et géographique du personnel après les nominations. Le parachèvement du processus en octobre fut consacré par l'opérationnalisation d'un nouveau style de leadership de la lutte basé sur le mode opératoire « faire faire » dans les trois voies de déploiement de l'action anti-corruption, la digitalisation du système de gestion et de suivi de ses opérations et l'alignement de son mode de fonctionnement par rapport au régime du droit public suite aux itératives observations émises à propos de ses procédures de travail découlant de son statut sui generis d'antan (nivellement de la gestion des ressources par rapport au droit de la fonction publique, rapprochement des procédures financières par rapport au droit des finances publiques par le biais de la séparation des ordonnateurs et des comptables).

De la crise sanitaire ...

Entretemps, de mars à septembre, l'action anti-corruption fut contrainte de s'effacer temporairement pour permettre à toute une série de judicieuses mesures d'exception de prendre en charge l'inattendue urgence sanitaire. Optimisée par une catégorie de délinquants qui s'en donnait à cœur de joie, cet amoindrissement de la vigilance fut alors perverti de sa finalité originelle. Cette crise avait néanmoins le mérite d'expliciter le véritable système de prédation qui somnolaient dans notre pays. Plus d'un craignaient que ce court laps de temps ait suffi à un mécanisme de capture de mettre les ressources publiques en coupes réglées.

... à la crise des valeurs éthiques

Avilissement du mode de gouvernance, dépravation des mœurs, profusion des manœuvres manipulatoires, essor de la vénalité... Autant de manifestations de la crise des valeurs dans un pays pourtant en quête de ses propres repères, soixante années après son indépendance !

Le foisonnement de la corruption et la banalisation de l'impunité qui s'ensuivit exacerbèrent la défiance populaire à l'égard des symboles d'incarnation de l'autorité si bien que l'adhésion collective aux décisions régulatrices devint aléatoire. Impactant l'existence collective, la culture de la vénalité réussit à s'implanter inexorablement dans les rapports sociaux malgaches. Face à une telle situation, les organes chargés de diligenter la lutte contre la corruption devinrent la victime expiatoire de tout un système bureaucratique ayant perdu ses références éthiques. Comment donner tort à un vulgum pecus ostracisé qui, dans sa candeur habituelle, vit en ces organes magnifiés l'unique panacée omnipotente apte à extirper un malaise social sédimentaire ? En fait, durant cette période de confinement de l'esprit, il lui fut bien difficile de se rendre à l'évidence et de distinguer avec exactitude la responsabilité des acteurs à l'égard de ce malaise, en raison des entreprises de mystification consistant à faire croire comme une réalité véridique les manœuvres manipulatoires et les joutes démagogiques auxquelles il eut régulièrement droit.

Vecteur de métamorphose, cette crise sanitaire véhiculait un mode de gouvernance singulier dans lequel, d'une part, la délinquance économique-financière s'était investie de façon plus insidieuse et dans lequel, d'autre part, l'impunité qui l'entretenait se ménageait de véritables zones d'emprise. Favorisée par un certain nombre d'adjuvants attachés aux fonctions (immunité, autorisation de poursuite...) et à la raison d'Etat (urgence d'intervenir, réquisition des moyens dictée par la situation d'exception...), cette délinquance impunie finit par infecter les plus nobles des sacerdoces humains, en l'occurrence la charge publique.

Du sursaut méthodologique ...

Et c'est à ce moment précis que se firent alors bien sentir la nécessité et l'opportunité de rénover l'approche de cette lutte. Au nom du principe de la non exclusivité des compétences s'imposa l'utilité pratique d'associer et de responsabiliser les acteurs aptes à relayer l'appropriation des moyens de cette noble bataille de longue haleine. Dorénavant, le leadership de la lutte anti-corruption malgache prit la forme du « faire faire ».

Commandé expressément par la nouvelle loi régissant la lutte anti-corruption sans concrétisation formelle dans les faits depuis 2016, ce nouveau mode opératoire impulsé officiellement à la sortie de la période de confinement en septembre se justifiait par l'urgence d'une thérapie qui s'annonçait salutaire pour la Nation malgache. Au regard de l'état des mœurs publiques référé à l'aune de l'ambition nationale fréquemment idéalisée, la postérité malgache apparaissait difficilement envisageable en dehors de cette révolution méthodologique.

Aux prises avec une réalité mystifiée, l'agence anti-corruption, jalousement attachée tant à son indépendance organique qu'à son impartialité opérationnelle, s'est montrée plus lucide en désignant le mal par son nom et en dénonçant les pratiques avilissantes qui furent dorénavant passées au registre d'un mode normal de gouvernance. A la reprise en main des affaires après le confinement, le traitement des dossiers impliquant des hauts dignitaires a offert au Bureau l'opportunité de marteler clairement sa traditionnelle position de principe : ne pas entrer dans le jeu malsain de la manipulation juridico-politique en dénonçant la propension des uns à politiser les affaires judiciaires, tout en vilipendant l'habitude des autres de judiciariser les joutes politiques. Ainsi se fit-il clairement entendre son aversion à la confusion délibérée des genres et son attachement à un arbitrage judicieux des affaires qui défrayaient la chronique.

A partir de ce moment-là, un mode de traitement de la corruption politique émergente fut alors préconisé eu égard à ses terribles effets anomiques. Au chapitre de la prévention, l'hémorragie générée par cette criminalité en col blanc sera prise en charge moyennant la digitalisation des procédures et des systèmes de fonctionnement défaillants pour l'empêcher d'en tirer allègrement profit. Pour conférer une réelle dissuasion au traitement judiciaire de ce type de criminalité fut prôné un nouvel art de sanctionner basé sur des peines infâmes assorties de la restitution des biens mal acquis, et ce, outre les peines afflictives somme toute devenues classiques. Une confiance légitime fut placée dans la mise en œuvre de ce procédé du fait d'abord de son réalisme – il s'agit en fait d'une optimisation inédite des ressources existantes du droit pénal qui participe, d'une part, à l'effectivité et à l'application impartiale de ce droit et, d'autre part, au désengorgement des lieux d'incarcération – mais aussi surtout, par l'efficacité garantie par cette approche dissuasive à assigner une existence collective apaisée, gage d'un bien-être harmonieux tant voulu par le bon nombre.

...au sursaut patriotique

La fin de l'année 2020 laissa entrevoir un basculement stratégique – et ce fut là tout son paradoxe – dont il convenait de saisir l'opportunité favorable pour avancer décisivement dans la lutte. En effet, la combinaison de cette double crise, le COVID-19 et la corruption, fut pour le Bureau restructuré une invitation à un sursaut de mobilisation patriotique, dans l'exécution de sa mission.

Dans le cadre d'une sensibilisation éducative, ce sursaut prit la forme d'une stigmatisation publique et d'un rejet généralisé des pratiques corruptives. Tous les canaux de communication, médiatiques et numériques, étaient utilisés pour ancrer dans la psychologie collective cette culture du refus. En matière préventive, moyennant la cartographie des risques, la digitalisation des procédures et la dématérialisation des services sensibles à la vénalité promirent beaucoup pour colmater les opportunités de corruption et afin d'enraciner la transparence dans les systèmes de fonctionnement. Au chapitre des actions répressives, le recours optimal aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, rendant plus performant le mode de renseignement, révolutionna les pratiques d'investigation.

...pour la postérité du pays

C'est dans ce contexte singulier que vers la fin de mois de juillet de cette année fut examiné au siège de l'ONUDC à Vienne le processus d'évaluation de la mise en œuvre par Madagascar des dispositions de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) à laquelle il avait souscrit en 2003. Ayant déjà fait l'objet d'une première évaluation en 2016 par rapport au chapitre III relatif à l'incrimination, la détection et la répression et au chapitre IV concernant la coopération internationale, Madagascar fut cette fois-ci soumis au second cycle d'examen par rapport à son application effective des dispositions du chapitre II relatif à la prévention de la corruption et du chapitre V sur le recouvrement des avoirs.

Ce grand rendez-vous international s'annonçait un peu difficile pour Madagascar qui tardait à parachever son droit anti-corruption, plus de quatre années après sa première réforme. Or, ce nécessaire alignement de son arsenal juridique eu égard aux standards internationaux en vigueur, lequel n'est que la simple traduction de l'engagement solennel devant les tribunes multilatérales, constituait un véritable levier d'action du Bureau à l'échelle nationale.

Plus que les autres pans très importants du droit interne devant normalement motiver davantage d'engouement comme la loi de finances et les différentes lois à vocation économique et financière, les textes régissant l'action anti-corruption constituèrent subitement un véritable enjeu des joutes politiciennes. Aucun sujet ne suscita plus d'appréhension et de consensus politique que la déclaration de patrimoine, le recouvrement des avoirs ou les compétences matérielles des juridictions spécialisées. Les tergiversations étonnent-elles dès lors que ce droit considéré comme menaçant fut minutieusement scruté dans ses moindres facettes de telle manière à ce qu'aucun de ses méandres n'échappe à la maîtrise politique ? Un Etat de droit en quête de crédibilité au sein du concert des Nations ne peut guère s'aménager des niches d'impunité !

La portée de ce rendez-vous international et les enjeux qu'il sous-tend pour l'avenir du pays incitent à saisir la potentialité offerte par ce moment critique pour redorer plus que jamais le blason malgache. Ensemble donc, en synergie avec nos compagnons de lutte, suscitons de cette traversée turbulente de l'année 2020 le sursaut d'honneur que mérite notre belle patrie !

1

INTRODUCTION GENERALE

1.1- Principales missions du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) :

Opérant de concert avec les entités en charge de la lutte contre la corruption, agissant en synergie avec les organes chargés de l'audit, du contrôle et de l'inspection des finances publiques et de la police judiciaire, le Bureau Indépendant Anti-Corruption joue un rôle de premier plan dans la lutte contre la corruption à Madagascar.

Institué par le décret n° 2004-937 du 05 octobre 2004, puis réorganisé par le décret n° 2008-176 du 15 février 2008, le BIANCO a fait l'objet d'une restructuration cette année 2020 à la suite de l'adoption du décret n° 2020-013 du 15 janvier 2020.

Ayant compétence sur toute l'étendue du territoire national et doté d'une indépendance opérationnelle et d'une autonomie de gestion, le BIANCO est chargé de mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) dans ses trois axes d'intervention :

- L'éducation du public sur les méfaits de la corruption et l'incitation de la communauté à refuser et à dénoncer les faits de corruption via la communication de masse et institutionnelle et au moyen de la communication digitale ;
- La prévention de la corruption à travers l'analyse des risques et l'élimination des opportunités de corruption dans le système d'organisation et de fonctionnement ainsi que des procédures applicables au niveau du secteur public et privé ;
- L'investigation des faits soupçonnés de corruption par la mise en application de la législation anti-corruption.

A ces trois activités opérationnelles s'ajoutent, d'une part, des activités d'appui aux opérations se rapportant à la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informatiques, et d'autre part, des activités transversales relatives à la coopération nationale, régionale et internationale en matière de lutte contre la corruption.

1.2- Principaux objectifs du BIANCO :

Le BIANCO réalise ses principales missions afin d'inculquer et d'entretenir la culture de l'intolérance à la corruption, de renforcer la transparence dans l'exercice de toute fonction publique ou élective, de promouvoir l'intégrité des serviteurs de l'Etat à tous les échelons des services publics, d'affermir le soutien et la confiance du public envers les Institutions de l'Etat, ainsi que d'assainir l'environnement dans lequel évolue les forces productives et le secteur privé en conformité avec les conditions de l'émergence socio-économique.

Spécifiquement, pour l'année 2020, les objectifs du BIANCO par axe d'intervention sont les suivants :

- En matière d'éducation et de communication, les focus du BIANCO visent à inciter les citoyens à refuser la corruption via la diffusion des émissions radiophoniques quotidiennes "Aok'izay ny kolikoly" et à inculquer des comportements civiques pour alerter et dénoncer les faits de corruption à travers la plateforme digitalisée et sécurisée "i-toroka" en garantissant la qualité des doléances et l'anonymat. Par ailleurs, des efforts particuliers sont déployés pour consolider les résultats acquis des actions d'intégration des modules et thématiques liées à la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires et les curricula de formation professionnelle des cadres du pays.
- Concernant la prévention, les interventions du BIANCO tendent à renforcer la lutte anti-corruption dans les secteurs prioritaires définis dans la SNLCC à travers l'appui à la mise en place et à l'opérationnalisation des dispositifs sectoriels anti-corruption conformes aux recommandations issues des analyses et des cartographies de risques. L'objectif reste le même : réduire les opportunités de corruption dans le système d'administration, les mécanismes de fonctionnement ainsi les procédures applicables dans ces domaines d'activité. Par ailleurs, les concours administratifs et les systèmes de recrutement d'agents publics demeurent un terrain privilégié des actions préventives du Bureau, compte-tenu des défis éthiques qu'ils sous-tendent en permanence.
- Dans le cadre de l'application de la loi anti-corruption, les actions du BIANCO visent à diligenter l'investigation des cas de corruption et de réduire l'impunité indépendamment ou en collaboration avec les autres organes chargés de l'audit, du contrôle, de l'inspection, des renseignements financiers et de la police judiciaire au niveau national, en synergie avec les institutions judiciaires compétentes tout en s'appuyant de plus en plus sur les opportunités offertes par la coopération policière et judiciaire à l'échelle régionale et internationale.
- En matière d'appui aux opérations et sur le plan des décisions stratégiques, outre la digitalisation des procédures de travail et l'interconnexion informatique de toutes les unités territoriales avec le siège via le système informatique intégré « TABILAO » ou Tableau de Bord Informatisé sur Les Activités Opérationnelles, les efforts du BIANCO se focalisent sur le renforcement de ses capacités opérationnelles dans l'objectif d'assurer une meilleure prise en charge de l'action anti-corruption.

Pour la première fois depuis sa création, à la suite de l'adoption au premier mois de cette année du décret prescrivant sa restructuration, ont été successivement opérées, pour plus d'efficience et d'efficacité, le réaménagement organisationnel du Bureau d'abord (rénovation des structures centrales et territoriales, réarrangement des liens hiérarchiques internes, dynamisation de l'implantation régionale, alignement statutaire par rapport à la fonction publique...), ensuite le renouvellement substantiel de ses ressources humaines devenues de plus en plus vieillissantes au fil du temps, suivi du redéploiement géographique et fonctionnel de son nouveau personnel à travers le nouvel organigramme et enfin la réforme de son mode opératoire pour mieux faire face aux nouveaux enjeux de la lutte.

2

RESUME EXECUTIF

2.1- Année 2020 : démarrage de la phase de rupture

Après plus d'une décennie de lutte contre la corruption, une nouvelle stratégie a été adoptée en 2015. Cette stratégie préconise une mise en œuvre répartie en phase d'essai (2016-2017), suivie d'une phase de confirmation (2018-2020) et clôturée par une phase de rupture (2020-2025).

Toujours axée sur les trois volets, à savoir l'éducation, la prévention et l'application de la loi, la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption de 2015 à 2025 prône une approche globale et transversale. C'est la raison pour laquelle a été adoptée, à l'orée de 2020 lors de l'atelier de finalisation du Plan de Travail Annuel, un nouveau style de leadership visant une appropriation généralisée de la lutte anti-corruption à travers un mode opératoire basé sur le « faire faire ».

Il est utile de rappeler que ce nouveau mode opératoire, abrégé en MOFF, consiste d'abord à capitaliser les expériences et les savoir-faire acquis par le Bureau durant plus de quinze années de rude labeur. Moyennant le coaching, l'assistance technique et l'accompagnement méthodologique, cette nouvelle approche implique ensuite de partager, voire même de transférer ces expertises capitalisées aux organes partenaires et aux acteurs relais pour permettre ensuite à ces derniers de s'approprier les moyens et les outils de la lutte avant d'en faire un bon usage lorsqu'ils opèrent dans les trois domaines d'intervention du BIANCO sus-évoqués.

Amorçant une rupture avec les méthodes de travail passées tout en s'inspirant de leurs points forts, ce mode opératoire est tout aussi ambitieux que pragmatique. Il vise en perspective à imprimer une adhésion collective envers la cause anti-corruption et une prise de conscience citoyenne à faire montre d'une conviction éthique à l'encontre des facteurs de dépravation des mœurs. Pour y parvenir, deux principes d'action ont trouvé des prémices de mise en œuvre, à savoir :

- **La non exclusivité des compétences et la subsidiarité :**

Compte tenu du fait que la promotion sociale de cette noble cause requiert l'implication et la participation de tous les citoyens de bonne volonté et ayant pris pleine conscience du caractère salubre de ce combat pour le pays, le Bureau estime dorénavant plus approprié et plus efficace d'associer et de responsabiliser pleinement les entités poursuivant les mêmes objectifs pour parvenir à des résultats substantiels durant cette phase de rupture. En effet, les actions opérationnelles qui se prêtent à l'externalisation, - c'est le cas notamment des campagnes de sensibilisation communautaire et des séances de mobilisation citoyenne -, peuvent être prises en charge par les acteurs relais après transfert de savoir-faire et sous encadrement méthodologique. Les partenaires opérant en matière préventive peuvent emboîter le pas sous réserve de coaching au préalable et de suivi régulier.

- **La mutualité :**

Du fait de sa raison d'être, il incombe au Bureau de prendre en charge certaines actions de police judiciaire d'envergure. Ainsi, son rendement est-il particulièrement attendu dans le cadre des activités ayant trait aux prérogatives de puissance publique dont il est redevable. Néanmoins, l'importance et la sensibilité

de ces enjeux, notamment lorsqu'il y a lieu de considérer à la fois la nature, l'auteur, la portée et les impacts de l'infraction, amènent le BIANCO à opérer conjointement, autant que possible, avec les organes chargés de la police judiciaire. L'objectif poursuivi en est double : la mutualisation des moyens d'action permet plus d'efficacité et d'économie ; le travail collégial et le consortium collaboratif garantissent l'efficacité, la crédibilité et la fiabilité dissuasive de l'action répressive.

Concrètement en matière d'éducation, les activités relatives à l'éducation citoyenne ou de masse sont les plus susceptibles d'être externalisées, certaines d'entre elles ont été confiées intégralement aux partenaires relais multi-acteurs structurés sous forme de coalitions anti-corruption mobilisables et aptes à instiguer un changement de comportement collectif conforme aux exigences éthiques.

A ce titre, le BIANCO a initié la mise en place, auprès des Régions, des Coalitions Anti-Corruption (CAC) dont la finalité est la dénonciation des faits de corruption touchant les secteurs stratégiques comme la gestion des ressources naturelles, l'attribution des marchés publics, et impliquant des hautes personnalités politiques ou administratives ainsi que des grands opérateurs privés. Ainsi, les membres des 10 coalitions créées sur les 19 prévues, après avoir bénéficié des séances de formation dispensées par les techniciens des Directions Territoriales, ont adressé 18 doléances de qualité au BIANCO.

Quant aux activités éducatives dans les milieux professionnels, celles-ci incombent aux Structures Anti-Corruption (STAC) mises en place au sein des entités relevant du secteur public et privé. Les STAC ont bénéficié d'une formation préalable et de l'accompagnement méthodologique du BIANCO conformément à l'esprit du MOFF. A ce titre, 372 séances de mobilisation et de formation ont été tenues au profit des membres des STAC opérationnelles auprès des Services Techniques Déconcentrés (STD) et Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) relevant du périmètre des actions prioritaires. Cette réalisation dépasse largement les 288 séances initialement prévues. En outre, 224 réunions ont également été animées par les techniciens de l'éducation des Directions Territoriales pour suivre la mise en œuvre par ces STAC de leurs plans d'actions. Notons que les STAC mises en place auprès des directions et services régionaux assurent l'animation continue des activités de mobilisation et de sensibilisation des agents publics vis-à-vis des règles éthiques et déontologiques à respecter.

Afin de promouvoir la culture d'intégrité et d'honnêteté auprès des jeunes, le BIANCO a opérationnalisé 161 Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité (RHI) dans tout Madagascar en 2020 : 153 RHI ont été redynamisés et 08 nouvellement créés. La longue période de confinement imposée par les autorités sanitaires n'a permis aux Directions Territoriales de réaliser que 106 descentes pour accompagner ces RHI dans l'organisation d'activités de mobilisation directe des membres et suivre la mise en œuvre de leurs plans d'actions. Par ailleurs, 07 concours artistiques (slams, bandes dessinées, sketches, ...) ont été tenus sur les 13 prévus, avec néanmoins la participation de 187 jeunes. Les œuvres pertinentes ont été vulgarisées auprès des établissements et associations pour sensibiliser les jeunes sur les méfaits de la corruption, sur ses manifestations, sur les enjeux de la combattre et les comportements appropriés à adopter.

Dans le cadre de prévention de la corruption, la nouvelle posture adoptée par le BIANCO, grâce à l'accompagnement méthodologique dispensé par les préventeurs du Bureau, a permis à la fois l'intériorisation individuelle des valeurs éthiques et l'appropriation collective des moyens de la lutte. Ceci a été particulièrement constaté au niveau de certains milieux du secteur public et privé auprès desquels le Bureau est intervenu.

A cet effet, 5 programmes anti-corruption ont été élaborés suite aux actions de plaidoyer et d'accompagnement opérées auprès de 10 entités du secteur privé sur les 25 prévues. Des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et des grandes entreprises telles qu'Orange Madagascar et Floréal

Madagascar étaient parmi les entités du secteur privé mobilisées prêtes à s'engager dans la lutte contre la corruption.

En ce qui concerne l'accompagnement des Services Techniques Déconcentrés à l'opérationnalisation des Structures Anti-Corruption, 48 nouvelles structures ont été mises en place, 165 ont été opérationnalisées et 269 ont fait l'objet de suivi par l'équipe territoriale du BIANCO. Quant à l'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées, 69 STAC ont été créées et 38 communes rurales ont été accompagnées dans la mise en place et l'opérationnalisation de leurs standards de service durant l'exercice 2020.

Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement des donneurs d'alerte et des réseaux d'acteurs opérant dans la lutte contre l'exploitation et les trafics illicites des ressources naturelles, 15 informations de qualité destinées aux actions préventives et opérations répressives ont été reçues des 11 dispositifs de renseignement rendus opérationnels.

Concernant l'analyse des risques de corruption au sein des différents systèmes administratifs, l'équipe de la prévention du BIANCO a appuyé techniquement 7 entités pour réaliser les travaux de cartographie des risques de corruption qui prévalaient dans leurs procédures de fonctionnement.

En outre, l'équipe du BIANCO a assisté les 7 autres organes dans la mise en œuvre des recommandations émises en leur faveur à l'issue de l'audit des risques qui avait été réalisé sur leurs procédures de fonctionnement en 2019 avec l'appui financier de la GIZ. Il s'agissait en l'occurrence de l'accompagnement du système de recouvrement et d'approvisionnement de la société JIRAMA à Antananarivo et à Toamasina, de la sécurisation des recettes et des dépenses communales, de la gestion des commandes publiques au niveau de la Région Haute-Matsiatra, du recouvrement des ristournes provenant de l'exploitation du saphir dans le district de Sakaraha ainsi que du recouvrement et de la gestion des ressources propres du Centre Hospitalier Universitaire de la place Kabary à Antsiranana.

Enfin, pour ce qui est des actions préventives sur les axes routiers, 09 structures au niveau régional ont été accompagnées et 09 autres ont fait l'objet de suivi dans la mise en œuvre de leurs mesures anti-corruption.

Dans le cadre de l'investigation, le domaine de l'investigation a vu s'initier les démarches de rapprochement entre les acteurs dédiés à la répression. Dans le domaine, le mode opératoire de l'investigation consistait, en amont, à relayer les actions des organes régaliens en charge du contrôle, de l'inspection, de la bonne gouvernance, de l'audit et des renseignements financiers (Autorité de Régulation des Marchés Publics, Conseil de Discipline Budgétaire et Financière, Cour des Comptes, Inspection Générale de l'Etat, Contrôles Financiers, Service des renseignements Financiers...) au sein des administrations publiques et, en aval, à collaborer avec les organes collègues en charge de la police judiciaire (Gendarmerie Nationale, Police Nationale, Eaux et Forêts, Douane, Trésor, etc...). pour traiter les dossiers qui se prêtent au travail collaboratif et aux enquêtes conjointes.

Ayant favorisé la mutualisation des moyens et la mise en cohérence de l'action des partenaires impliqués dans l'action répressive, cette approche a permis d'accroître la capacité de réponse et de dissuasion collective. Elle laissait entrevoir la possibilité de réduction de l'impunité, sous réserve d'une bonne coordination opérationnelle.

Par la mise en œuvre de ce mode opératoire, le Bureau a pu se consacrer aux cas les plus graves et les plus décriés de corruption qui lui ont été rapportés durant la période de confinement et dont le traitement au moment de la reprise officielle durant le 4^e trimestre l'a davantage accrédité au rang d'une des pièces maîtresses sur l'échiquier de la lutte anti-corruption.

Concernant la déclaration de patrimoine, le BIANCO n'en a reçu que 1332 durant l'année 2020 de la part des assujettis légaux qui relèvent de sa compétence contre 7172 en 2019, soit une déperdition de l'ordre de 81%. Deux motifs précis l'expliquent.

D'une part, une partie importante des assujettis ayant acquitté leur obligation légale en 2019 n'avaient pas à la renouveler avant 2021, sauf ceux qui ont changé de position administrative et qui ont une modification conséquente de leur situation patrimoniale.

D'autre part, faute d'avoir les réglementations de référence destinées à sanctionner les attitudes transgressives, les assujettis habituellement récalcitrants à la déclaration de patrimoine, en dépit des relances faites à leur endroit, ont profité de l'incapacité à agir résultant des restrictions découlant de la prévalence de la situation d'urgence sanitaire pour esquiver ces engagements civiques qui s'inscrivent au registre des mesures préventives de la corruption. La multiplication des manquements manifestes envers le devoir de probité et d'intégrité affichés par les hautes personnalités devant servir d'exemples incite à interpellier une fois de plus sur la nécessité impérieuse d'adopter le décret d'application des dispositions législatives relatives à la déclaration de patrimoine et d'intérêts économiques (chapitre 2 de la loi n°2020-016). Ce constat d'une violation de plus en plus généralisée des règles éthiques constitue un meilleur prétexte à l'intervention normative pour ne pas avoir à gérer une situation inexorable.

S'agissant des activités relatives aux renseignements opérationnels, le Bureau a réalisé 159 enquêtes de moralité au titre de l'année 2020 dont 90 ont été faites dans le cadre de son recrutement interne et 69 au profit des organismes externes.

En matière d'investigation des faits soupçonnés de corruption, le BIANCO a reçu 3772 doléances durant l'année 2020 contre 6033 en 2019, soit une baisse de 37%. Sur ces 3772 doléances reçues, 881 ont fait l'objet de traitement, soit 23% du total reçu, contre 1689 l'année dernière, soit une baisse de 47%. Certes, une baisse en termes de quantité a été observée. Une amélioration de la qualité des doléances reçues a été néanmoins constatée.

Lors de la transmission des 184 dossiers d'enquête au parquet des juridictions compétentes, 291 personnes ont été poursuivies, dont 69 ont été par la suite placées sous mandat de dépôt, soit 23% des personnes déférées.

Par ailleurs, en application du mode opératoire faire faire, 32 dossiers ont été transmis aux organes ayant la qualité d'officier de police judiciaire aux fins d'investigation soit pour attribution exclusive, soit pour enquête collégiale. Certains de ces dossiers qui s'y prêtaient ont fait l'objet d'un traitement conjoint entre les investigateurs du Bureau et les enquêteurs de ces organes partenaires.

A la lumière de ce qui précède, l'état d'urgence sanitaire décrété dans le contexte du Covid 19 a eu des conséquences considérables dans la réalisation des activités opérationnelles du BIANCO en 2020 car le nombre des descentes sur terrain et des missions d'enquêtes sur les doléances investigables a diminué.

En matière de communication, la communication institutionnelle et la communication de crise ont été rattachées au niveau du Cabinet depuis le dernier quadrimestre de l'année 2020, suite à la restructuration du BIANCO en pleine crise sanitaire de Covid-19. Ainsi, un task force dirigé par le Directeur Général a-t-il été créé pour gérer les situations de crise. Malgré le confinement lié à la pandémie du Covid-19, les activités de communication institutionnelle ont été réalisées par le truchement de plusieurs canaux d'information et de communication. Les réalisations chiffrées sont présentées ci-après.

- Concernant les éditions :
 - 200 exemplaires du rapport annuel d'activités 2019 ont été édités pour les cibles institutionnelles, à savoir le Président de la République et son staff, les membres du gouvernement, les chefs d'institutions ainsi que les partenaires techniques et financiers. La version numérique a été envoyée auprès des organisations de la société civile, des autorités morales et religieuses, des leaders d'opinion et d'autres organes. Le document est consultable sur le site web du BIANCO (www.bianco-mg.org) pour une large publication.
 - 5000 exemplaires de calendrier de format plateau pour le grand public ainsi que 1500 exemplaires en format chevalet simple pour les officiels ont été confectionnés et distribués.
 - 200 agendas semi-professionnels ont été confectionnés pour le personnel et 250 agendas semainiers pour les destinataires institutionnels.
- 03 communiqués de presse relevant des activités d'éducation et de prévention ainsi que 11 résumés des faits de corruption ont été mis à la disposition de la presse pour publication et communication.
- Par ailleurs, 49 brèves relatant les activités éducatives et préventives des directions territoriales ont fait l'objet d'insertion dans le site web du BIANCO pour la visibilité des réalisations régionales.
- Des interventions directes à travers les différents canaux de communication et sous différentes formes de communication ont été réalisées pour cadencer les réalisations du BIANCO, entre autres :
 - 02 conférences de presse : lors de la présentation du nouveau procédé du BIANCO durant le confinement et lors de la présentation du rapport annuel 2019 du BIANCO,
 - 01 point de presse en marge de la réception des dons japonais,
 - 01 intervention radiophonique durant l'émission phare «Savaravina » de la Radio Nationale Malgache sur la nouvelle approche du BIANCO dans la lutte contre la corruption,
 - 01 grande interview dans « l'hebdo de l'Express de Madagascar » intitulée : « le salut de notre nation dépend du refus de la corruptibilité »,
 - 02 talkshows sur Real TV : 01 concernant la Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption et 01 sur la loi régissant les pôles anti-corruption à Madagascar,
 - Et enfin une communication médiatique sur la tenue de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC) : avant, pendant et après cet événement.

Régulièrement relayées par les médias, les activités éducatives entreprises par le BIANCO ont été véhiculées moyennant les outils de l'écosystème numérique. En effet, 55 types de supports d'éducation et de mobilisation de masse (supports audiovisuels, virtuels et imprimés à l'instar des caches bouches « Lutte Contre la Corruption ») ont été élaborés, distribués et diffusés auprès différentes stations partenaires.

En outre, 285 émissions éducatives « Aok'Izay ny Kolikoly » (AIK) ont été produites et diffusées auprès d'une vingtaine de stations partenaires, parmi lesquels figurent la Radio Nationale Malagasy (RNM) dont l'audience s'étend sur tout le territoire national.

Aux environs de 8 500 en début d'année, les fans de la page facebook du BIANCO s'élèvent à 16 000 environ à la fin du mois de décembre 2020. Par ailleurs, 73 supports ou messages virtuels ont fait l'objet de publication, pour une portée estimée à plus de 400 000. Plus de 36 000 facebookers ont favorablement réagi à ces publications. Enfin, 13 vidéos de sensibilisation et de mobilisation ont été postées sur YouTube. Ces publications ont touché directement 576 internautes. Il convient de mentionner que la promotion de la plateforme de dénonciation anonyme « i-toroka » a permis de collecter plus de 130 doléances sur les faits soupçonnés de corruption.

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines, l'année 2020 a été surtout marquée par la mise en place des nouvelles ressources humaines suite à la restructuration du BIANCO décrétée en janvier 2020. Les dispositions du décret n°2020-013 imposent d'abord la mise en œuvre de la procédure de recrutement interne. Tout le personnel du Bureau, à savoir 195 agents qui constituaient l'effectif du BIANCO au début de l'année 2020, fut concerné.

A l'issue de cette procédure de recrutement interne, 13 fonctionnaires n'ayant plus répondu aux critères requis ont été remis à leur corps d'origine ou Institution ou administration de rattachement conformément aux dispositifs du décret. Vers la fin de l'année 2020, l'effectif du personnel du BIANCO qui comptait désormais 169 agents a été redéployé en septembre 2020 conformément au nouvel organigramme du Bureau. A la suite du redéploiement, 14 agents ont quitté le Bureau pour différentes raisons.

De surcroît, à l'issue du départ de 27 agents, dont 13 n'ont plus rempli les critères requis, 14 ont quitté le Bureau après le redéploiement géographique du personnel, soit par admission à la retraite, soit par fin de détachement, soit par démission volontaire. La mise en place des ressources humaines dans le cadre de la restructuration s'est poursuivie par un appel à candidature externe qui a été lancée en septembre 2020. Cette procédure concerne 27 postes à pourvoir pour recruter 52 Agents. La 2^e phase de mise en place des nouvelles ressources humaines du BIANCO restructuré a été finalisée vers la fin de l'année 2020. Entamées en décembre 2020, les formalités administratives relatives au personnel complémentaire recruté se poursuivent en 2021.

Concernant la gestion des ressources financières et les acquisitions des matériels, au titre de l'année budgétaire 2020 et inscrit dans la Loi n° 2020-010 portant loi de finances rectificative (LFR) pour 2020, le total des crédits alloués au BIANCO a été de 8 862 210 000 Ariary dont 133 400 000 Ariary au titre des Fonds de Contre-Valeur du Japon (FCV Japon) et 8 728 810 000 Ariary au titre du Budget Général de l'Etat Malagasy (BG). Par rapport aux crédits alloués de l'ordre de 12 775 679 000 Ariary au titre de l'année budgétaire 2019, ceux alloués au BIANCO en 2020 enregistraient une diminution de près de 30%. Tandis que les crédits alloués au titre des Fonds de Contre-Valeur (FCV) du Japon ont été affectés en totalité aux investissements (finalisation du projet par l'acquisition de matériels roulants et informatiques). Ceux alloués au titre du Budget Général, à savoir 2 000 000 000 Ariary ont été destinés aux investissements (PIP) et aux activités opérationnelles et les crédits d'un montant de 6 728 810 000 Ariary pour le fonctionnement du BIANCO.

En outre, au titre du Budget Général, le total des crédits disponibles pour l'exercice budgétaire 2020 s'élevait à 14 979 007 655 Ariary. Celui-ci regroupait à la fois ceux alloués en 2020 additionnés à ceux disponibles à la fin de l'exercice budgétaire 2019 d'un montant de 6 010 519 000 Ariary. La consommation totale des crédits disponibles au cours de l'exercice 2020 se chiffrait à 8 332 206 000 Ariary, soit 55,63% des crédits initialement disponibles.

Au titre des appuis financiers émanant des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), les fonds provenant des Fonds de Contre-Valeur de l'Ambassade du Japon (FCV Japon) déjà évoqués ci-dessus ont été inscrits dans la Loi de finances rectificative (LFR) 2020 et gérés par l'Agence Comptable des Fonds de Contre-Valeur du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

Par ailleurs, pour l'année 2020, l'unique subvention mise à la disposition du BIANCO fut celle émanant du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC/France). Il s'agissait des subventions disponibles à la fin de l'exercice 2019 d'un montant total de 49 349 000 Ariary destinées à la sécurisation des concours administratifs organisés par l'ENMG et l'ENAP.

En ce qui concerne les investissements en 2020, tout financement confondu (Budget Général et PTFs), comprenant les constructions et les acquisitions de matériels, y compris ceux en cours, le montant total enregistré, pour ces acquisitions, a été de 1 564 784 330 Ariary : un premier montant de l'ordre de 987 260 330 Ariary du Budget Général pour les travaux d'extension du bâtiment de la Direction Territoriale du BIANCO à Fianarantsoa et un second montant de l'ordre de 577 524 000 Ariary pour les acquisitions de matériels informatiques. Ce dernier a été réparti comme suit : 516 909 600 Ariary au titre du Budget Général de l'Etat, et 60 614 400 Ariary au titre des Fonds de Contre-Valeur du Japon.

Notons par ailleurs, que ce montant ne tenait pas compte de certains dons en nature reçus des Partenaires Techniques et Financiers au profit du BIANCO, dont la valeur monétaire ne lui a pas été formellement communiquée. Il convient de citer à cet égard les diverses acquisitions en provenance du Fonds du Peace Building Fund (PBF via PNUD – projet GOUDMADA). Il s'agissait en l'occurrence de l'acquisition des matériels informatiques destinés à renforcer les capacités opérationnelles liées aux activités d'investigation du BIANCO financées par l'Union Européenne ainsi que l'acquisition de matériels roulants et de mobiliers de bureau destinés à l'Antenne Régionale de SAVA sise à Sambava) et à la future Antenne régionale d'Anosy à Taolagnaro.

2.2- Année de restructuration et de redéploiement du personnel du BIANCO

Cette restructuration est fondée sur trois principes essentiels : primo, la sauvegarde de l'indépendance opérationnelle et de l'autonomie de gestion du BIANCO ; secundo, l'application dorénavant du régime de droit public dans la gestion administrative et financière du Bureau ; et tertio, la clarification du statut assigné au Bureau en tant « qu'organe de mission » et non en tant « qu'organe de carrière » et vers lequel il s'est progressivement glissé depuis 2008.

Le nouveau décret régissant le BIANCO, en l'occurrence le décret n° 2020-013 du 15 janvier 2020, présente l'avantage d'élucider à la fois son statut et les conditions d'emploi des agents mis à sa disposition ou détachés en son sein. En application des dispositions transitoires de ce décret, une série d'appels à candidatures a été lancée à partir de février 2020 en vue de mettre en place les nouvelles ressources humaines du BIANCO.

L'idée qui sous-tend ce processus de recrutement est d'assurer une meilleure adéquation entre les compétences nécessaires et les nouvelles conditions de l'emploi à une période particulièrement cruciale de la lutte anti-corruption, en l'occurrence quinze années après la création de cette agence.

Il est par ailleurs à noter que cette restructuration a conduit à la mise en place d'un nouvel organigramme à vocation opérationnelle de l'agence au lieu de l'ancienne architecture organisationnelle à dominante administrative.

2.3- Evènements marquants

Durant l'année 2020, les évènements suivants ont marqué la vie du Bureau :

Signature des conventions de partenariat : Malgré la crise sanitaire qui sévissait tout au long de l'année 2020, le BIANCO a pu élargir ses partenariats tels que l'atteste la conclusion d'une série de conventions, à commencer par la signature de la convention avec la Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) en date du 04 juin 2020, suivie de la signature de la convention avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) le 24 novembre 2020, puis de celle avec le Comité pour le Fampihavanana Malagasy (CFM) au mois de décembre en marge de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC) à Mahajanga le 09 décembre.

Ces conventions de partenariats, assorties de plans d'action concertés, visaient principalement le transfert d'expertise et l'accompagnement méthodologique au projet des services spécialisés dans la lutte anti-corruption afin qu'ils puissent ultérieurement agir de façon autonome dans la promotion des règles éthiques et déontologiques régissant leurs milieux professionnels.



Signature de convention entre le BIANCO et la Commune Urbaine d'Antananarivo



Echange de signature entre le BIANCO et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



Début de la collaboration entre le BIANCO et le CFM

Dépôt collectif des déclarations de patrimoine :

Afin de promouvoir la transparence dans l'exercice de leurs fonctions d'une part, et pour honorer leur obligation légale d'autre part, les équipes dirigeantes au sein de la Commune Urbaine d'Antananarivo ont également procédé au dépôt collectif de leur déclaration de patrimoine en marge de la signature de la convention de partenariat avec le BIANCO. Cette initiative louable, qui témoigne de la volonté et de l'engagement de la CUA envers la lutte, a été suivie par les membres du staff du Ministère en charge de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) le 16 septembre 2020 et par ceux du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) le 06 novembre 2020.



Le maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo remettant les déclarations de patrimoine de son staff



Le DG du BIANCO octroyant le récépissé attestant l'effectivité du dépôt de déclaration de patrimoine des assujettis du MEAH



La SG du MEF (a g) conduisant le staff du MEF pour le dépôt de déclaration de patrimoine

Inauguration officielle de l'Antenne Régionale du BIANCO à Sambava : le 18 septembre 2020, la deuxième Antenne Régionale du BIANCO a été inaugurée officiellement par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar.



Le Président de la République en coupant le ruban officiel pour marquer l'opérationnalisation de cette nouvelle antenne régionale du BIANCO

Cette antenne régionale assure une couverture géographique des activités de lutte contre la corruption, au niveau de la Région SAVA ainsi que de ses districts et localités les plus éloignés ou enclavés, ayant des forts potentiels économiques et où les risques de corruption sont pourtant très élevés.

Présentation officielle du rapport annuel 2019 du BIANCO : compte-tenu des diverses restrictions découlant de la mise en vigueur de l'état d'urgence sanitaire sur le territoire national, la cérémonie de présentation officielle du rapport annuel 2019 n'a été organisée que le 10 novembre 2020. Comme à l'accoutumée, après les différentes transmissions officielles prévues par l'article 43 de la loi 2016-020, cette cérémonie inscrite au registre de l'obligation de redevabilité à laquelle est annuellement astreinte le Bureau, a vu la participation des représentants des organismes et institutions publiques, des journalistes et des partenaires stratégiques du BIANCO.



Le Directeur Général du BIANCO exposant la réalité de la lutte contre la corruption devant les invités lors de la présentation officielle du rapport annuel

Cette activité s'inscrit dans le cadre du respect du principe de la transparence et de l'obligation de rendre compte du BIANCO au public dans la conduite des actions de lutte contre la corruption.

Renforcement de la coopération :

Le Japon : fidèle partenaire du BIANCO dans la réalisation de ses missions

Très engagé dans la promotion de la bonne gouvernance à Madagascar, le Japon, à travers sa représentation diplomatique, dirigée par Son Excellence Monsieur Yoshihiro HIGUCHI, le nouvel ambassadeur du Japon à Madagascar, a effectué une visite de courtoisie auprès du Directeur Général du BIANCO, au siège du BIANCO sis à Ambohibao le 23 juillet 2020 dans la matinée.



L'Ambassadeur du Japon (à g) a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir Madagascar dans la promotion de la bonne gouvernance

Le Gouvernement japonais, via son agence d'exécution JICA, n'a cessé d'apporter son appui indéfectible pour le renforcement des capacités opérationnelles du BIANCO, tel qu'en témoignent le financement de la construction d'un nouveau bâtiment, baptisé "TOKYO" en 2019 ainsi que la dotation de matériels roulants et informatiques remis officiellement le 27 août 2020 au siège du Bureau à Ambohibao.



Don en matériels informatiques et roulants reçus par le DG du BIANCO et transmis aux Directions Territoriales du BIANCO le 27 août 2020

BIANCO et Gendarmerie Nationale : redynamisation de collaboration dans le cadre du MOFF :

Pendant deux jours, du 1^{er} au 02 juillet 2020, 36 officiers-élèves de la 44^e promotion du Cours d'Application des Officiers (CAO) de l'Ecole Supérieure de la Gendarmerie Nationale de Moramanga ont suivi un stage d'imprégnation en matière de lutte contre la corruption au siège du BIANCO à Ambohibao.

Organisée à la suite des démarches de rapprochement réalisées en mars 2020 entre le Directeur Général du BIANCO et le Commandant des



Le DG du BIANCO en train de partager les expertises et transférer les compétences du BIANCO

Ecoles et de Formation lors de la réunion des grands responsables de la Gendarmerie Nationale à Fort Duchesne, cette session de formation s'inscrit dans le cadre du nouveau mode opératoire « faire-faire » mis en œuvre par le BIANCO, visant le partage d'expertise en matière d'investigation et l'appropriation des moyens de la lutte anti-corruption par un de ses partenaires privilégiés de la police judiciaire.

Célébration des journées marquant les dates de signature des conventions internationales relatives à la LCC ratifiées par Madagascar : En sa qualité d'Etat partie à la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) et à la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption (CUAPLC), Madagascar commémore les dates de signature de ces deux instruments juridiques internationaux auxquels il a souscrit.

Outre la participation active au webinaire intitulé « Combattre la corruption par des systèmes judiciaires efficaces et performants » organisé le 10 et 11 juillet 2020 par le Conseil Consultatif de l'Union Africaine contre la Corruption (CCUAC), les six directions territoriales du BIANCO ont célébré ce rendez-vous africain à leur manière.

Compte tenu des restrictions dues à la situation sanitaire, les formats d'organisation de cet événement variaient, allant de la diffusion des « top horaire » sur quelques chaînes radiophoniques à l'organisation des conférences-débat associant des acteurs publics et privés ainsi que des représentants de la Société Civile.

L'agence anti-corruption malgache, à travers la commémoration de l'adoption de cette convention signée à Maputo, au Mozambique, le 11 juillet 2003, entendait apporter sa contribution dans le raffermissement de la fédération des Etats africains autour de cette noble cause.

La Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC) quant à elle, célébrée à Mahajanga durant deux jours successifs, du 08 au 09 décembre, a vu la participation massive des forces vives de la ville des fleurs pour dire "non à la corruption". L'événement a rassemblé des représentants de l'ensemble des acteurs, tant du secteur public, privé que des médias et de la société civile opérationnelle dans la Région Boeny et ses environs.

Le thème choisi, à savoir : « Olom-pirenena mandray andraikitra, miara-mientana handresy ny kolikoly » (Citoyens responsables, ensemble engagés pour vaincre la corruption), traduit bien la politique mise en œuvre par le BIANCO à travers son mode opératoire « faire faire » (MOFF) pour une appropriation généralisée des moyens de la lutte par tous les organes partenaires et acteurs relais. Ce fut une occasion pour susciter l'adhésion volontaire et le soutien indéfectible de tous les citoyens responsables et engagés pour converger leurs efforts vers une ambition collective de vaincre la corruption.



Les autorités présentes sur la tribune officielle ainsi que les autres invités chantant l'hymne nationale

Le 09 décembre, la Journée internationale de lutte contre la corruption a été célébrée dans l'allégresse. Un carnaval le long de la ville a donné une ambiance typique de la célébration. L'on a vu la participation massive des forces vives de la ville des fleurs, les membres de la société civile locale, les élèves et étudiants membres du réseau d'honnêteté et d'intégrité (RHI), les représentants du secteur privé. La joie se lisait sur le visage de tout un chacun pour dire NON A LA CORRUPTION.



Les autorités sur place ont montré l'exemple en donnant le coup d'envoi du carnaval



Les fanfares ont donné le rythme et la cadence



Les représentants du secteur privé étaient solidaires dans la lutte...



...La détermination des jeunes étaient sans faille



Sakarah, le chanteur qui a composé l'hymne de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption, session 2020



Les gagnants lors de divers concours organisés ont été primés le jour de la célébration



Le lauréat du concours Slam sur l'anti-corruption en pleine prestation devant le public



Vernissage de l'exposition pour couronner les festivités

3

PRINCIPALES REALISATIONS

3.1- Activités opérationnelles

En tant qu'organe de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC), les activités opérationnelles du BIANCO s'articulent autour de trois axes d'intervention, à savoir l'éducation du public sur les méfaits de la corruption, la prévention de la corruption aussi bien dans le secteur public que privé et l'investigation des faits soupçonnés de corruption.

Par ailleurs, il convient de signaler que des activités transversales, telles que la communication et la coopération, s'ajoutent à ces trois activités opérationnelles. Cependant, suite à la restructuration du BIANCO en 2020, l'éducation et la communication ont été fusionnées pour garantir la synergie des interventions devenues nécessaires pour ces deux activités.

3.1.1- En matière d'éducation, de communication et de prévention

D'une manière générale, les activités du BIANCO se réalisent à deux niveaux selon le nouveau mode opératoire :

3.1.1.1- A l'échelon central :

Consécutivement à la restructuration du BIANCO qui s'est opérée tout au long de 2020, une Direction de l'Education et de la Prévention (DEP) a été mise en place au niveau central. Elle est principalement chargée de coordonner, de suivre et d'évaluer les activités éducatives et préventives des Directions Territoriales, d'une part, et de mettre en œuvre également les directives générales au niveau central, d'autre part.

A cet effet, dans le cadre de la réalisation de ses principales missions et attributions, la Direction de l'Education et de la Prévention a assuré la coordination et le suivi des activités des différents projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en collaboration avec le BIANCO, à savoir : le projet GOUDMADA du PNUD, le Projet d'Appui à la Performance du Secteur Public (PAPSP) de la Banque Mondiale, le projet GIZ PERER Secteur Electricité, le projet SFF de la GIZ siège, le Projet GIZ/PRADA et TI-MG etc...

Réalisations phares de la Direction de l'Education et de la Prévention

Concernant le Projet d'Appui à la Performance du Secteur Public (PAPSP) de la Banque Mondiale, les deux principales activités suivantes étaient réalisées au cours de l'année 2020 dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord entre le BIANCO et le PAPSP. Il s'agissait de :

- La tenue d'un atelier de formation des points focaux du PAPSP en matière de lutte contre la corruption. A ce titre, 20 points focaux du PAPSP ont bénéficié, de la part du BIANCO, d'une formation sur les modalités de formulation et de gestion des doléances, le 19 octobre 2020, au siège du BIANCO à Ambohibao.



La gestion des doléances, partagée lors de l'atelier de formation des points focaux du PAPSP en matière de lutte contre la corruption

Cette session visait à sensibiliser les points focaux dudit projet sur les enjeux de la lutte dans la gestion des dotations financières directes par les organes bénéficiaires locaux. Ils ont été plus particulièrement mis au fait des différentes formes de corruption susceptibles d'être fréquemment commises dans le cadre de ce projet. Les mécanismes de gestion des doléances leur ont été indiqués en vue d'un meilleur traitement des cas.

Cela étant, le protocole d'accord signé entre le BIANCO et le PAPSP mettait en exergue les dimensions préventives (en amont) et les dimensions répressives (en aval) des actions à prendre en compte dans la gestion de ces dotations financières au profit des acteurs communaux et des responsables des caisses écoles au sein des établissements scolaires. Par la mise en place de ce double dispositif, prévention et sanction, l'on est désormais en droit de s'attendre à une gouvernance bien encadrée de ce type de fonds, contrairement aux pratiques illégales qui avaient largement cours auparavant dans la gestion décentralisée des crédits au profit des collectivités locales.

- L'organisation d'un atelier de formation sur la Déconcentration et la Décentralisation (2D) qui a eu lieu au Royal Palace Antsirabe les 21, 22 et 23 décembre 2020 au profit de 34 agents opérationnels du BIANCO (Education, Prévention, Investigation) à tous les niveaux.



Renforcement des capacités des équipes opérationnelles du BIANCO à Antsirabe

Cette formation vise à renforcer les capacités des agents opérationnels du BIANCO tant dans le processus de l'élaboration du guide pour la prévention que dans la supervision du mode de gestion des subventions financières accordées aux communes et aux écoles.

- Pour le projet GOUDMADA du PNUD, dans l'optique de renforcer les capacités de l'équipe opérationnelle du BIANCO, un atelier interne associant les équipes des Services Territoriaux de l'Education et de la Prévention (STEP) a été organisé du 14 au 16 décembre 2020.



Atelier d'échanges et de partages pour toutes les équipes opérationnelles des Services Territoriaux de l'Education-Prévention du BIANCO au «Le Relais de la Haute Ville»

Cet atelier de réflexion, d'échanges et de partage d'expériences avait comme objectif de scruter les voies permettant d'harmoniser et de standardiser les modes d'intervention de l'équipe des STEP sur la base du MOFF après capitalisation des bonnes pratiques enregistrées au niveau de chaque Direction Territoriale. Les résolutions prises lors de cet atelier seront consignées dans un guide à l'usage des éducateurs et préventeurs.

Par ailleurs, le BIANCO, à travers la Direction de l'Education et de la Prévention, a honoré son obligation légale telle qu'elle est prévue dans les dispositions de la loi anti-corruption pour appuyer et accompagner les différents acteurs étatiques et non-étatiques dans leurs actions de lutte contre la corruption. A ce titre, le BIANCO a apporté son appui méthodologique dans l'élaboration de la note conceptuelle du projet Transparence et Anti-Corruption dans le Secteur Electricité à Madagascar (TACSE-M) dans le cadre du projet GIZ PERER - Secteur Electricité.

Principales réalisations en matière d'écosystème numérique

Afin de tirer profit des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), le BIANCO poursuivait son utilisation des différents supports numériques tels que le web, les réseaux sociaux ou les terminaux mobiles pour sensibiliser et éduquer le grand public à adopter un comportement intolérant à la corruption.

En matière de promotion de la page facebook, aux environs de 8 500 en début d'année, les fans de la page facebook du BIANCO s'élèvent à 16 000 environ à la fin du mois de décembre 2020 tel que l'atteste le tableau ci-après :

Tableau1 : Promotion de la page Facebook

Janvier	8 487
Février	8 737
Mars	8 910
Avril	8 998
Mai	9 512
Juin	10 613
Juillet	10 814
Août	11 194
Septembre	15 236
Octobre	15 514
Novembre	15 650
Décembre	15 753

D'après le tableau ci-dessous, les pages concernant le recrutement, les articles et les infractions de corruption ont été les plus visitées.

Durant la phase de lancement de l'appel à candidature en septembre 2020, le taux de consultation des pages facebook indique l'intérêt porté par les internautes aux offres d'emploi au BIANCO en dépit des critiques souvent émises par certaines franges d'opinion. Un chiffre jamais atteint jusque-là, plus de 3000 dossiers de candidatures externes ont été reçus.

Tableau2 : Pages les plus visitées

Recrutement / BIANCO	5 159
Articles / BIANCO	1684
Infractions de corruption / BIANCO	1440
Autres	7470

Concernant la publication sur la page facebook, 73 supports ou messages virtuels ont fait l'objet de publication, pour une portée estimée à plus de 400.000. Plus 36 000 facebookers ont favorablement réagi à ces publications selon le tableau ci-après :

Tableau3 : Portée et interaction sur les publications

Portée de publication		
Janvier	8 517	1 160
Février	15 972	1 844
Mars	13 600	887
Avril	14 730	930
Mai	2 988	302
Juin	8 472	2 155
Juillet	41 190	3 194
Août	109 164	6 277
Septembre	177 868	18 090
Octobre	11 027	678
Novembre	18 199	958
Décembre	2 355	158
TOTAL	424 082	36 633

Au cours de l'année 2020, 13 vidéos de sensibilisation et de mobilisation ont été postées sur YouTube. Ces publications ont permis de toucher directement 576 internautes. Ainsi, la promotion de la plateforme de dénonciation anonyme et sécurisée « i-toroka » a permis de collecter plus de 130 doléances sur les faits soupçonnés de corruption.

3.1.1.2- Au niveau territorial :

a- Volet éducation et communication

Dans le cadre de l'exécution des activités inhérentes au volet éducation et communication du BIANCO, des actions de sensibilisation et de mobilisation du public à soutenir la lutte et à adopter un comportement intolérant à la corruption ont été menées sur le territoire national.

En dépit des restrictions imposées par la gestion de la crise sanitaire, des réalisations remarquables ont été enregistrées ainsi que le montre le tableau qui suit :

Tableau4 : Réalisations en matière d'éducation et de communication – Année 2020

Libellés d'indicateurs		
Appuyer les Ecoles de formation dans l'élaboration des modules de formation en matière de LCC et dans l'organisation des séances de formation à l'endroit des élèves agents de l'Etat	Nombre de plaidoyers menés	06
	Nombre de modules élaborés	03
	Nombre de modules enseignés par les instructeurs des écoles	03
Accompagner les structures anti-corruption dans la mobilisation des agents des STD (Santé, Education, Foncier, Ressource Naturelle, Finances Publiques et autres)	Nombre de plaidoyers pour l'adoption de politique interne de LCC menés	32
	Nombre de séances de formation de STAC dispensées	157
	Nombre d'accompagnements réalisés	91
	Nombre de suivis réalisés	161
Accompagner les structures anti-corruption dans la mobilisation des agents des CTD sur la gouvernance locale	Nombre d'entités formées et mobilisées	215
	Nombre de suivis réalisés	63
Organiser des séances de formation de formateurs du personnel enseignant	Nombre de séances (au niveau régional)	02
	Nombre de suivis réalisés	50
Accompagner les établissements scolaires et associations des jeunes à l'organisation des concours anti-corruption	Nombre de concours organisés	07
	Nombre de participants au concours	187
Accompagner les Etablissements scolaires à la création et à l'opérationnalisation des RHI en milieu scolaire	Nombre de RHI créés	08
	Nombre de suivis réalisés	84
Accompagner les établissements supérieurs à la création et à l'opérationnalisation des RHI en milieu universitaire	Nombre de RHI créés	00
	Nombre de suivis réalisés	22
Produire et diffuser des supports de mobilisation de masse en matière de LCC	Type de supports élaborés (spot /émissions audio/TV, supports virtuels, imprimés, cache bouche LCC)	55
	Nombre de supports vulgarisés / diffusés (radio/TV, supports virtuels, imprimés...)	13 615

Mener des actions de mobilisation directe pour le grand public	Nombre d'actions réalisées	36
Accompagner des coalitions d'OSC anti-corruption	Nombre de coalitions créées	10
	Nombre de formations dispensées	30
	Nombre de dénonciations reçues des coalitions	18
Accompagner le secteur privé à lutter contre la corruption (CCI, Groupement, Entreprise), à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique interne de LCC	Nombre d'entités accompagnées	10
	Nombre de programmes anti-corruption élaborés	05
	Nombre de séances d'accompagnement réalisées	08
	Nombre de suivis réalisés	04
Organiser des réunions du Comité Consultatif DEP	Nombre de réunions organisées	04

Quelques éléments contraignants et favorables en matière d'Education :

Les restrictions liées à la lutte contre la propagation du Covid-19 ont sensiblement impacté la réalisation des activités d'éducation et de communication.

Des événements d'envergure, tels que les journées RHI, des séances de mobilisation prévues auprès des secteurs public et privé, des conférences-débat programmées avec les Organisations de la Société Civile, ont dû être annulés en conséquence.

Plusieurs districts visités au moins une fois par an auparavant n'ont pas été touchés par les activités de mobilisation directe des éducateurs du BIANCO. L'annulation de plusieurs séances, événements et missions freinait la vulgarisation des supports imprimés de communication de masse (affiches, dépliants, ...).

Cela étant, quelques situations favorables sont à noter pour cette année 2020 :

- En pleine période de confinement, les avancées technologiques ont permis aux communicateurs et éducateurs du BIANCO de renforcer l'éducation et la mobilisation du public via les supports virtuels ;
- Des partenaires techniques et financiers à l'instar du PNUD (PBF/GOUDMADA) et de la GIZ n'ont pas cessé de soutenir le BIANCO dans la réalisation de ses activités d'éducation et de mobilisation de masse ;
- La restructuration du BIANCO qui s'est concrétisée, entre autres, par la mise en place au niveau central de la Direction de l'Education et de la Prévention permettra une meilleure diligence des activités d'éducation et de communication à tous les niveaux.

b- Volet Prévention

En ce qui concerne le volet prévention, les actions menées ont permis l'assainissement du contrôle des axes routiers, l'assurance de la transparence et de la sincérité des modes de recrutement dans la fonction publique, le verrouillage des opportunités de corruption par des dispositifs préventifs, l'analyse de système et de procédure au sein des administrations publiques, la réduction de toutes formes de trafics illicites des ressources naturelles et l'amélioration de la gestion des ressources des CTD. Les réalisations dans ce domaine sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau5 : Réalisations en matière de prévention – Année 2020

Libellés d'indicateurs		
Accompagner les structures anti-corruption dans la mise en œuvre des mesures anti-corruption et l'opérationnalisation des dispositifs de prévention sur les grands axes routiers : formation, accompagnement des CMSR	Nombre de structures créées	0
	Nombre de structures opérationnelles	9
	Nombre de structures suivies	9
Organiser avec les OSC des concours régionaux des services publics pour primer les meilleures initiatives anti-corruption	Nombre de concours organisés	3
Effectuer le transfert de compétences aux organisateurs de concours administratifs et de recrutements sur la mise en œuvre des dispositifs anti-corruption tout au long du processus	Nombre d'entités ciblées (au niveau central)	14
Accompagner les secteurs dans l'opérationnalisation des structures anti-corruption : formation, accompagnement, suivi, évaluation	Nombre de structures créées	48
	Nombre de structures opérationnelles	165
	Nombre de structures suivies	269
	Nombre de structures évaluées	106
Appuyer l'administration publique et le secteur privé dans la réalisation des travaux d'analyse de risque de corruption : conception d'outils et formation des agents des secteurs, suivi et accompagnement	Nombre d'analyses effectuées	7
	Nombre d'entités accompagnées	7
Accompagner les donneurs d'alerte et les réseaux d'acteurs dans la lutte contre l'exploitation et le trafic illicites des ressources naturelles : formation, accompagnement et suivi	Nombre d'information / renseignements reçus	15
	Nombre de regroupements réalisés	11
Appuyer l'administration publique et le secteur privé dans la réalisation des travaux d'analyse de risque de corruption dans le domaine des ressources naturelles : formation, accompagnement et suivi	Nombre d'études effectuées	0
	Nombre d'entités accompagnées	1
Accompagner les CTD dans l'opérationnalisation des structures anti-corruption pour rendre la gestion des ressources transparentes : formation, accompagnement et suivi	Nombre de structures créées	69
	Nombre de communes rurales accompagnés	38
	Nombre de structures suivies	39

En outre, des opérations visant la sécurisation des recrutements et la crédibilisation des concours administratifs ont été réalisées conformément au MOFF. Les interventions du BIANCO se faisaient soit en appui permanent pour certains systèmes de recrutement présentant des risques élevés de corruption, soit en appui ponctuel pour les organisateurs.

Tout au long du processus d'organisation des systèmes de recrutement, le BIANCO s'employait, à travers cette nouvelle approche méthodologique, à transférer les compétences acquises dans ce domaine et de responsabiliser davantage les organisateurs dans la mise en place et la mise en œuvre des dispositifs anti-corruption y afférents. Au titre de l'année 2020, les systèmes de recrutement concernés étaient :

- Pour un appui permanent : recrutement APMF, concours ENAP (interrompu en cours de processus) ;
- Pour un appui ponctuel : le concours Internat Qualifiant (Faculté de Médecine d'Antananarivo), le concours de recrutement des policiers municipaux et des Sapeur-Pompiers (Commune Urbaine d'Antananarivo), le concours de découverte des savoirs et des talents cachés (Ministère de la Population), le concours pour la Journée Internationale de la Femme Africaine (Ministère de la Population), le recrutement d'agents au niveau de la Direction Générale des Douanes, le concours au niveau de la Police Nationale, le recrutement COMESA (Ministère des Affaires Etrangères), le recrutement du Responsable Administratif et Financier au sein de l'Hôpital Ambohimandra, le recrutement d'enseignants Maître FRAM (Ministère de l'Education Nationale), le recrutement des médecins et des paramédicaux (projet Fanjarian-tsakafo), le recrutement Elèves Enseignants (Ecole Nationale Supérieure).



Assistance du BIANCO lors du recrutement «ampahibemaso» d'enseignants maître FRAM



Concours de recrutement de policiers municipaux faisant l'objet d'un appui ponctuel du BIANCO

Afin de motiver les agents publics et en vue d'encourager les usagers dans la lutte contre la corruption, des concours de meilleures initiatives anti-corruption ont été réalisés dans quelques régions, à savoir l'Anosy, l'Itasy et le Boeny. L'évaluation des dispositifs anti-corruption au sein de ces services publics a été effectuée conjointement par les Organisations de la Société Civile locales et l'équipe technique du BIANCO.

Pour la Région Anosy, les trois lauréats furent le Centre Hospitalier Régional de Référence, le Centre Fiscal et le Service Régional des Mines. Pour la Région Itasy, une séance de restitution officielle des résultats a été organisée pour les 10 secteurs ayant participé au concours. En ce qui concerne la Région Boeny, le premier prix du concours de meilleure initiative anti-corruption fut attribué à la Circonscription Régionale de la Gendarmerie Nationale, tandis que le second et le troisième prix ont été offerts à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Pêche et au Centre Hospitalier Universitaire de Mahavoky Atsimo. Il y a lieu de mentionner que cette activité a été organisée en marge de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption, édition 2020.

Concernant l'appui à l'administration publique et au secteur privé pour réduire les trafics illicites des ressources naturelles à Madagascar, des missions de suivi sur le terrain ont été effectuées par rapport à la mise en œuvre des recommandations émises lors de l'analyse de risques de corruption, de fraude et de trafics illicites au niveau de l'aéroport d'Ivato réalisée en 2018.

Quelques éléments contraignant et favorable en matière de Prévention :

A travers le projet GOUDMADA, l'équipe du BIANCO a pu organiser un atelier interne pour la mise à jour et l'uniformisation des approches méthodologiques sur les grands axes d'intervention en matière de prévention de la corruption, conformément au nouveau mode opératoire « faire-faire ».

Cet atelier a permis de capitaliser les expériences et les bonnes pratiques enregistrées au niveau des Directions Territoriales. Il a permis également de proposer des solutions pour améliorer l'approche méthodologique dédiée à l'accompagnement des secteurs public et privé dans la mise en place et la pérennisation du fonctionnement des dispositifs anti-corruption.



Le nouveau mode opératoire «faire faire» développé par le DG du BIANCO pour harmoniser la réalisation des activités en vue de lutter davantage contre la corruption

Grâce à la tenue de cet atelier, les formes d'intervention de l'équipe éducative et préventive du BIANCO pour la crédibilisation des systèmes de recrutement direct et par voie de concours administratifs ont dorénavant été harmonisées.

Par ailleurs, sur financement du Projet d'Appui à la Performance du Secteur Public (PAPSP), un atelier de renforcement de capacités en matière de déconcentration et de décentralisation a été organisé au profit de l'équipe opérationnelle du BIANCO. Cette formation a permis, d'une part, d'approfondir la réflexion sur les enjeux de la lutte contre la corruption dans les communes et les écoles, et d'autre part, de proposer une stratégie de prévention de la corruption dans ces deux secteurs.

Toutefois, quelques obstacles endogènes et exogènes se sont présentés, handicapant ainsi la réalisation des activités de prévention.

D'abord, le retard de la disponibilité des ressources financières a ralenti l'exécution des missions de l'équipe opérationnelle durant l'année 2020. Ensuite, la période de confinement due à la crise sanitaire, la non promulgation du décret portant mise en place de la structure anti-corruption au sein du secteur public ainsi que l'insuffisance ou l'absence du budget alloué aux structures anti-corruption (STAC) au sein des universités et institutions publiques ont rendu difficile la mobilisation des responsables au niveau local. De plus, la pérennité de la LCC au sein du secteur public est pénalisée par la rupture de la transmission des messages et du manque de transfert des compétences en matière de LCC en cas d'affectation ou de changement de responsables conduisant à la case de départ à chaque fois.

3.1.2- En matière d'application de la loi

Les interventions du BIANCO en matière d'application de la loi s'articulent autour de deux axes bien distincts mais complémentaires :

- Le 1^{er} axe a trait aux déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques et leur gestion dynamique : il va de la collecte et de la vérification au contrôle et suivi, en passant par l'exploitation, notamment dans le cadre d'une investigation nécessitant le recours à une enquête patrimoniale ;
- Le 2nd axe a trait aux doléances, allant de la réception et de la délibération à la transmission aux juridictions compétentes, aux fins de poursuite et de jugement des résultats des investigations menées sur les faits susceptibles de constituer une infraction de corruption. La capacité d'action du BIANCO dans ce domaine se trouve renforcée grâce à la mise en place, dans le cadre de sa restructuration, d'un Service de Renseignements Opérationnels (SRO) qui est chargé des renseignements, des expertises criminalistiques et des enquêtes de moralité.

Ainsi, pour l'année 2020, le BIANCO a reçu 1332 déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques contre 7172 en 2019, soit une différence de 5840 correspondant à une baisse de 81%.

Le tableau ci-dessous indique le nombre des déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques reçus durant l'année 2020 au niveau de chaque Direction territoriale.

Tableau6 : Nombre des déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques reçus par Direction Territoriale – Année 2020

Désignations							
DP reçues	186	12	266	83	53	732	1332

Concernant les renseignements opérationnels, les trois derniers trimestres ont été plus particulièrement marqués par des sollicitations externes en matière d'enquête de moralité : 69 sur les 159 demandes d'enquête de moralité reçues provenaient des organismes extérieurs. Il convient de signaler que l'appel à ce service ne cessait de s'accroître du fait de l'efficacité et du caractère incontournable de ce dispositif au regard de la généralisation des exigences d'intégrité.

Tableau7 : Nombre des enquêtes de moralité réalisées – Année 2020

Indicateurs de résultats	Réalisations	TOTAL
Nombre de rapports élaborés	- Organismes externes : 69 - Recrutement BIANCO : 90	159

Le SRO a ainsi montré toute son utilité dans la conduite des phases préalables et dans l'accompagnement des investigations par le biais de son expertise en matière de recherche des renseignements ainsi que des enquêtes patrimoniales et des analyses criminalistiques.

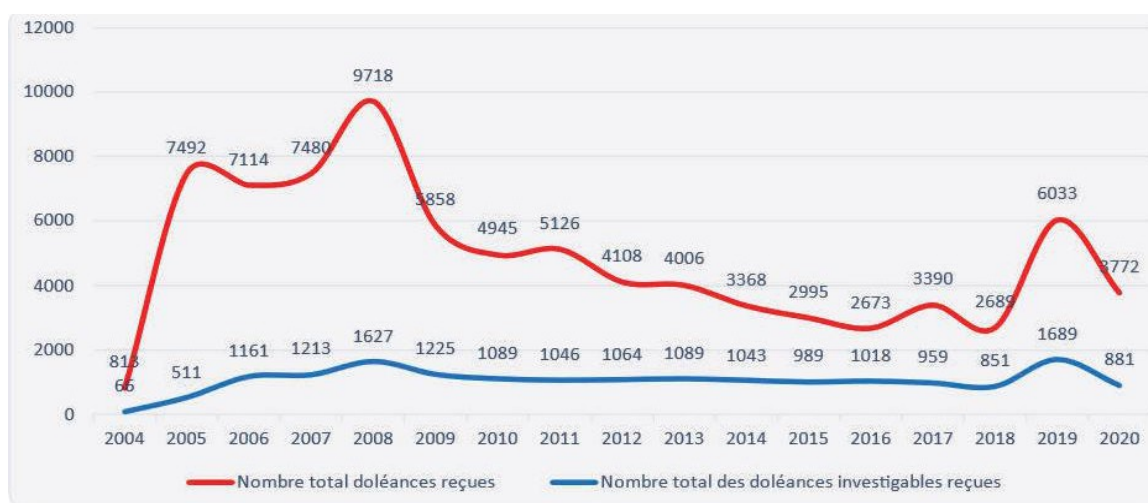
Les principales réalisations en matière d'investigation sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau8 : Réalisation en matière d'investigation – Année 2020

Libellés d'indicateurs		
Recevoir et délibérer les doléances parvenues au BIANCO et reçues durant l'antenne mobile	Nombre des doléances reçues	3772
	Nombre des doléances investigables	881
Effectuer des enquêtes sur les doléances investigables, transmettre les dossiers traités et présenter les personnes soupçonnées devant le parquet	Nombre de dossiers traités et transmis aux juridictions compétentes	184
	Nombre des personnes poursuivies	291

D'après ce tableau, une baisse conséquente du nombre de doléances reçues a été constatée. En effet, si le nombre de doléances reçues est de 6033 en 2019, il est passé à 3772 en 2020, soit une baisse de 37%.

Le graphe ci-après montre l'évolution des doléances reçues par le BIANCO depuis sa création en 2004.

Graphe1 : Evolution des doléances reçues depuis 2004

Les doléances investigables recensées sont au nombre de 881 contre 1689 l'année dernière, soit une baisse de 47%.

Par rapport à l'année précédente, le nombre des dossiers transmis aux juridictions a connu une baisse corrélative de 54% en raison du nombre de missions d'enquête réalisées.

Graphe2 : Evolution des dossiers transmis aux juridictions depuis 2004

Quelques éléments contraignant et favorable en matière d'Application de la loi:

A l'instar des autres services publics concernés par l'application de la loi, les activités d'investigation du BIANCO n'ont pas été épargnées par les restrictions opérationnelles découlant de l'état d'urgence sanitaire décrété dans le cadre de la gestion de la pandémie de covid-19. Cette dernière a provoqué la dépression des activités répressives du BIANCO voire l'intermittence des tâches programmées dans le PTA.

Malgré la prévalence de ces différents facteurs récessifs, la sortie d'une longue période de confinement au début du 4^e trimestre a vu l'aboutissement de la mise en œuvre inédite d'une nouvelle approche des investigations intégrant l'usage intensif des techniques de la criminalistique dans le cadre des investigations de deux grands cas de corruption impliquant des hautes personnalités. Les deux dossiers d'investigation établis à l'issue de cette procédure ont fait l'objet d'une transmission à la Haute Cour de Justice.

Les contraintes liées aux facteurs bloquants ont été toutefois compensées par l'organisation du travail et l'utilisation des outils relevant des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en ce qui concerne les activités d'appui aux investigations. La période de confinement a favorisé la vulgarisation de l'usage d' «i-toroka» pour la réception des doléances et des courriels pour les conseils d'orientation des plaignants.

3.2- Activités d'appui aux opérations

Les activités d'appui aux opérations du BIANCO, en l'occurrence la logistique, les finances, la gestion du personnel et l'informatique, sont dorénavant regroupées pour être prises en compte par la Direction de l'Appui aux Opérations nouvellement instituée par le décret portant la restructuration du BIANCO.

3.2.1- En matière de gestion des ressources humaines

L'année 2020 a été marquée par la restructuration du BIANCO à la suite de l'adoption en Conseil de Gouvernement du décret n° 2020-013 du 15 janvier 2020. L'encart ci-après précise certaines dispositions relatives à la mise en place des ressources humaines résultant du processus de restructuration prévu par ce décret.

Art. 65 - Dès l'entrée en vigueur du présent décret, tout contrat anciennement conclu entre le BIANCO et son personnel devient caduc. Il cesse de produire des effets de droit.

Toutefois, les agents du BIANCO continuent d'exercer leurs fonctions respectives et de jouir des salaires et indemnités y afférents jusqu'à la mise en place des ressources humaines résultant du processus de restructuration prévu par le présent décret.

Art. 66 - A titre transitoire, tous les postes d'emploi découlant du processus de restructuration du BIANCO sont à pourvoir selon la procédure par appel à candidature interne.

Si le résultat de cette procédure est infructueux, le Directeur Général procède à un appel à candidature externe.

Art. 67 - En cas d'insuffisance du nombre de candidats présélectionnés pour chaque poste à pourvoir, selon le terme de l'article 38 du présent décret, le Directeur Général du BIANCO nomme le candidat de son choix.

Art. 68 - A la suite de la restructuration du BIANCO, l'agent qui n'est nommé à aucun poste prévu dans le nouvel organigramme est réintégré dans son corps d'appartenance, son institution ou ministère d'origine.

Ainsi, en application de ces dispositions, notamment celles stipulées dans l'article 66 alinéa premier, le Directeur Général a lancé deux appels à candidature interne, à savoir :

- l'appel à candidatures internes à compter du 17 février jusqu'au 24 février 2020, en ce qui concerne les postes relevant de la catégorie B8 à B12 ;
- l'appel à candidatures internes à compter du 24 avril jusqu'au 29 avril 2020, en ce qui concerne les postes relevant de la catégorie B1 à B7.

Ayant pris fin en août 2020, cette première phase consacrée au recrutement interne était sanctionnée par la nomination des nouveaux titulaires à leurs nouveaux postes d'affectation. Cette dernière a été rendue possible grâce au bilan de compétences réalisé par le Comité ad hoc chargé d'assurer l'adéquation profil-poste du candidat par rapport aux exigences du poste à pourvoir.

A ce titre, en application de l'article 68, treize (13) employés n'ayant plus répondu aux nouvelles conditions de l'emploi ont été réintégrés dans leur institution ou ministère d'origine tandis que cent soixante-dix-sept (177) employés ont été retenus pour continuer à servir le BIANCO. Il a été procédé par la suite au redéploiement de ce nouvel effectif.

Dans le cadre de ce redéploiement, six (06) d'entre eux, sur leur propre initiative, ont demandé à réintégrer leur organisme d'origine et un (01) agent a été nommé à un poste de hauts emplois de l'Etat.

Deuxième phase de la mise en place des nouvelles ressources humaines du Bureau, un appel à candidatures externes a été par la suite lancé au début du mois de septembre 2020, ayant abouti au recrutement de 53 agents pour compléter l'effectif du BIANCO au regard du nouvel organigramme. Les phases de sélection et d'entretien des candidats ont été effectuées durant le dernier trimestre 2020 et les formalités administratives (notification, arrêté de mise à disposition pour emploi, contrat, etc...) relatives à ce recrutement ont commencé au début du mois de décembre 2020.

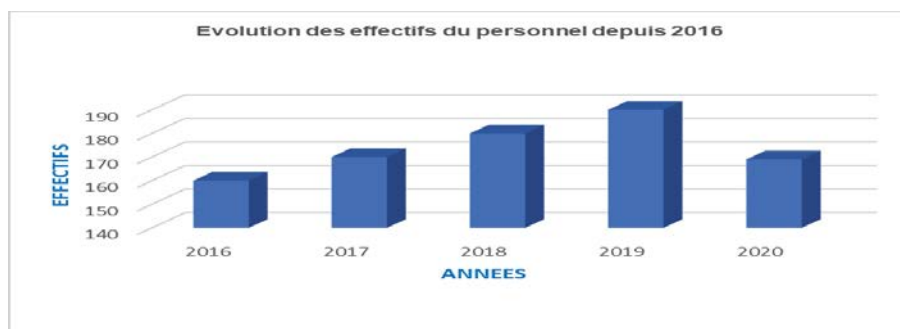


Les membres du Comité de recrutement externe du BIANCO en concertation finale avant la séance photo de souvenir, le 27 novembre 2020 au siège du BIANCO

De ce qui précède, en tenant compte de ces différents processus de recrutement et les autres motifs de sortie ou d'entrée au sein du BIANCO tels que la fin de détachement, la démission, le renforcement de l'effectif des éléments de sécurité du Directeur Général..., la situation de l'évolution de l'effectif du personnel du BIANCO pour l'année 2020 est donnée dans le tableau ci-après :

Tableau9 : Mouvement du personnel du BIANCO – Année 2020

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL DU BIANCO EN 2020			
Effectif initial du personnel 01/01/2020 195		Effectif final du personnel 31/12/2020 169	
SORTIE		ENTREE	
Démission	2	Renforcement des éléments de sécurité du DG	4
F'n de détachement	5	Réintégration au corps d'appartenance	2
Nomination aux Hauts emplois de l'Etat	1		
Admission à la retraite	3		
Demande de réintégration pour convenance personnelle	6		
Réintégration au corps d'appartenance d'origine par le BIANCO	13		
Suspendu			
Décès			
TOTAL	30		6

Graph3 : Evolution de l'effectif du personnel depuis 2016

Ce graphe indique une légère baisse de l'effectif du personnel constatée en 2020, soit un taux de 13,33%, suite aux divers mouvements de départ présentés dans le tableau ci-dessus. L'effectif du personnel mis à la disposition du Bureau connaîtra une hausse au cours du 1^{er} trimestre 2021. La nomination des nouveaux agents venant de l'extérieur assortie du remplacement des départs à la retraite apportera un rajeunissement des ressources humaines à l'orée de 2021.

3.2.2- En matière de gestion des ressources financières

Afin de mieux soutenir ses activités opérationnelles et pour assurer son bon fonctionnement, le BIANCO a opté pour une gestion rationnelle des ressources financières et matérielles mises à sa disposition.

3.2.2.1- Dotation de crédits et de subventions

Les Crédits du Budget Général inscrits dans la Loi de Finances Rectificative 2020 :

Comme auparavant, les activités prévues au titre de l'année budgétaire 2020 ont été financées par l'Etat Malgache. Les crédits alloués au BIANCO au titre de l'année 2020 ont été reconfirmés et inscrits dans la loi n° 2020-010 portant Loi de Finances Rectificative pour 2020 pour un montant total de huit milliards huit cent soixante-deux millions deux cent dix mille (8 862 210 000) Ariary dont cent trente-trois millions quatre cent mille (133 400 000) Ariary sur Fonds de Contre-Valeur du Japon et huit milliards sept cent vingt-huit millions huit cent dix mille (8 728 810 000) Ariary sur le budget général de l'Etat malgache.

L'évolution des crédits alloués en 2020 par rapport à ceux accordés en 2019, 2018 et 2017 ainsi que leur répartition se présentent comme suit :

Tableau10 : Evolution et répartition des crédits alloués au BIANCO pour la période de 2017 à 2020

EVOLUTION DES CREDITS de 2017 - 2018 - 2019 - 2020 (en millier d'Ariary)							
INSTITUTION/MINISTERE: PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
ORGANISME: BIANCO							
LFI/LFR 2017, 2018, 2019 et 2020							
CATEGORIES DE DEPENSES		2017	2018	2019	2020		
		LFR 2017 (Crédit Alloué pour 2017)	Augmentation par % à 2017	LFR 2018 (Crédit Alloué pour 2018)	Augmentation par % à 2018	LFR 2019 (Crédit Alloué pour 2019)	Augmentation /Diminution par % à 2019
							LFR 2020 (Crédit Alloué pour 2020)
INTERET DE LA DETTE							
SOLDE							
HORS SOLDE		4 384 000		5 190 400		8 009 179	6 728 810
FONCTIONNEMENT	Indemnités (Transferts Salaires et Accessoires)	3 040 000	10%	3 344 000	44%	4 808 322	5 636 118
	Biens et Services (IRSA)					985 200	
	Transferts (Opérations Courantes)	1 344 000	37%	1 846 400	20%	2 215 657	1 092 693
	TOTAL fonctionnement	4 384 000		5 190 400	54,31%	8 009 179	-15,99%
INVESTISSEMENT	Financement Interne (Transferts)	400 000	275%	1 500 000	179%	4 184 500	2 000 000
	Financement Externe						
	TOTAL investissement	400 000		1 500 000		4 184 500	2 000 000
TOTAL BUDGET GENERAL		4 784 000	40%	6 690 400	82%	12 193 679	-28,42%
FCV - JAPON	Investissement			1 670 000	-65%	582 000	133 400
	TOTAL FCV - Japon	0		1 670 000		582 000	133 400
TOTAL Fond de Contre-Valeur/Japon		0		1 670 000	-65%	582 000	-77,08%
TOTAL des CREDITS INSCRITS dans LFI/LFR		4 784 000	75%	8 360 400	53%	12 775 679	-30,63%
					Augmentation par % à 2017	85,25%	

Le total des crédits alloués au BIANCO, au titre du budget général de l'Etat et inscrit dans la Loi de Finances Rectificative 2020, a enregistré une réduction moyenne de 30% par rapport au total des crédits accordés en 2019. Pour l'année budgétaire 2020, les crédits alloués au BIANCO, au titre du budget général de l'Etat, comprennent :

- Une rubrique dédiée au fonctionnement intitulée : « Indemnités ou Transferts pour les Indemnités » pour un montant total de cinq milliards six cent trente-six millions cent dix-huit mille (5 636 118 000) Ariary.

L'enveloppe budgétaire allouée en 2020, pour cette rubrique, a enregistré une augmentation de 17,22% par rapport à 2019, soit un montant de huit cent vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille (827 796 000) Ariary de plus. Cependant, il est à noter que pour l'exercice 2020, les crédits destinés au paiement des IRSA sont inclus dans cette rubrique.

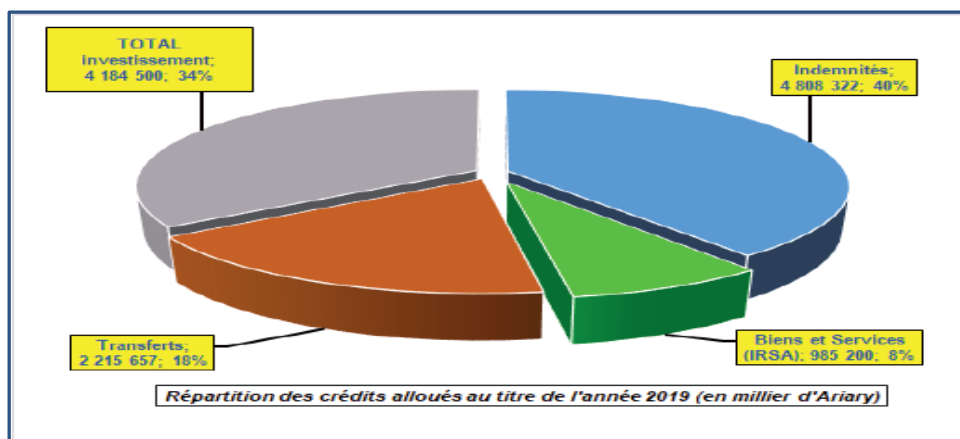
- Une rubrique intitulée « Fonctionnement pour les Transferts ou Opérations Courantes » qui prend en charge toutes les activités opérationnelles du BIANCO (Investigation, Education, Prévention...).

Cette rubrique est passée d'un montant d'un milliard huit cent quarante-six millions quatre cent mille (1 846 400 000) Ariary en 2018 à deux milliards deux cent quinze millions six cent cinquante-sept mille (2 215 657 000) Ariary en 2019. Ce montant était réduit à un milliard quatre-vingt-douze millions six cent quatre-vingt-treize mille (1 092 693 000) Ariary en 2020. A aussi été notée une réduction de 50,68% par rapport à l'enveloppe budgétaire allouée en 2019, soit un montant de un milliard cent vingt-deux millions neuf cent soixante quatre mille (1 122 964 000) Ariary d'écart en moins.

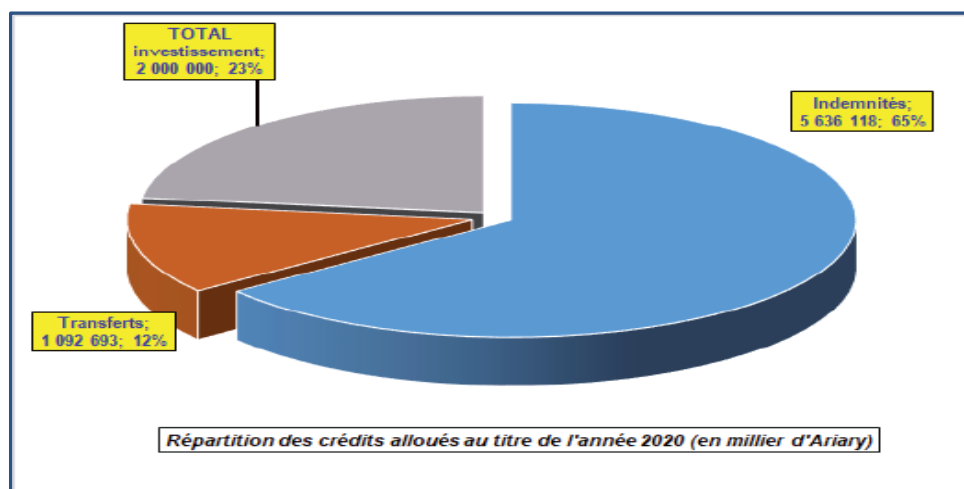
- Une rubrique intitulée « Investissement sur Financement interne » :

Le montant consacré à cette rubrique était de l'ordre de deux milliards (2 000 000 000) Ariary en 2020, soit une réduction de 52,20% par rapport aux crédits pour investissement alloué en 2019 qui était de quatre milliards cent quatre vingt quatre millions cinq cent mille (4 184 500 000) Ariary.

Graphe4 : Répartition des crédits alloués au titre de l'année budgétaire 2019 (en millier d'Ariary)



Graphe5 : Répartition des crédits alloués au titre de l'année budgétaire 2020 (en millier d'Ariary)



Les Subventions émanant des Partenaires Techniques et Financiers en 2020 :

Au cours de l'année 2020, cinq (05) partenaires ont appuyé le BIANCO, à savoir :

1. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) par le biais du projet d'Appui à la Gouvernance Démocratique à Madagascar (GouDMada) et financé par le Peace Building Fund (PBF) ou Fonds pour la Consolidation de la Paix :

Les appuis financiers concernaient :

- L'acquisition de matériels informatiques, de matériels roulants et de mobiliers de bureau destinés aux deux antennes régionales de SAVA (Sambava) et d'ANOSY (Taolagnaro) ;
- L'acquisition de matériels spécifiques pour les investigations, notamment pour les Directions Territoriales autres qu'Antananarivo ;
- La célébration nationale à Mahajanga de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption.

2. L'Ambassade de Japon à travers le Fonds de Contre-Valeur (FCV) de l'Ambassade du Japon :

Il s'agissait d'un Fonds géré par l'Agence Comptable des Fonds de Contre-Valeur au niveau du Trésor Public et qui consistait à renforcer les capacités matérielles du BIANCO par l'acquisition de matériels informatiques.

3. L'Union Européenne via le projet Ny Fanjakana ho an'ny Daholobe (NFD) :

Ce fonds était également géré par ce partenaire et qui consistait à renforcer les capacités matérielles du BIANCO par l'acquisition de matériels roulants et informatiques.

4. L'Agence de coopération allemande GIZ à travers un projet financé par la République d'Allemagne et le Royaume de Norvège en décembre 2019 :

La Convention signée le 04 décembre 2019 par le Chef de projet de la GIZ, d'un côté, et le Directeur Général du BIANCO, d'autre part, prévoyait un montant total de un million quatre cent cinquante mille (1 450 000) euros. Sa mise en oeuvre a enregistré un retard considérable à cause de la prévalence de la pandémie du Covid-19.

5. L'Ambassade de France à travers le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) : la convention n° 2017-0575 du 20 Octobre 2017, concernait la sécurisation des concours administratifs de l'ENMG et de l'ENAP.

3.2.2.2- Emploi de crédits et utilisation de subventions

Les Emplois des Crédits du Budget Général en 2020 :

Les crédits disponibles pour 2020 regroupaient à la fois ceux versés en 2020 et ceux disponibles à la fin de l'année 2019. Le tableau ci-après montre les emplois de ces crédits en 2020 tout en reprenant également le montant des dépenses réalisées en 2017, 2018 et 2019 dans l'optique d'une vue comparative des quatre exercices budgétaires successifs.

Tableau 1 : Emplois des crédits du budget général 2020 et comparaison avec les exercices 2017 à 2019

CREDITS ET EMPLOIS 2017 - 2020 (en millier d'Ariary)												
BIANCO (CONSOLIDE)												
BIANCO: CREDITS ET EMPLOIS 2020 (avec une comparaison des emplois 2017 - 2018 - 2019 - 2020) en millier d'Ariary												
CATEGORIES DE DEPENSES	CREDITS 2020		Total des Crédits disponibles pour 2020	EMPLOIS 2020		Crédits Disponibles (Fin 2020)	EMPLOIS 2019		EMPLOIS 2018		EMPLOIS 2017	
	2019	2020		%	Total des Emplois 2020		%	Total des Emplois 2019	%	Total des Emplois 2018	%	Total des Emplois 2017
INTERET DE LA DETTE												
SOLDE												
HORS SOLDE	2 354 781	6 728 810	9 083 591	64,02%	5 815 523	3 268 068	74,63%	6 779 537	83,55%	5 476 164	74,70%	3 901 400
FONCTIONNEMENT	Indemnités	2 383	2 383			2 383			93,61%	34 907	93,98%	581 645
	Biens et Services (IRSA)	197 553	197 553			197 553	80,80%	831 476	69,32%	30 753	70,67%	34 280
	Transferts (pour les Indemnités)		5 636 118	78,25%	4 410 292	1 225 826	63,32%	3 518 519	82,38%	3 497 178	70,36%	2 138 820
	Transferts (Fonctionnement)	2 154 844	1 092 693	43,27%	1 405 231	1 842 306	96,73%	2 429 542	85,90%	1 913 326	75,68%	1 146 655
	TOTAL fonctionnement	2 354 781	6 728 810	64,02%	5 815 523	3 268 068	74,51%	6 779 537	83,55%	5 476 164	74,70%	3 901 400
INVESTISSEMENT	Financement Interne	3 655 739	2 000 000	40,24%	2 275 777	3 379 962	37,05%	2 151 349	12,20%	198 660	75,17%	387 818
	Financement Externe											
	TOTAL investissement	3 655 739	2 000 000	40,24%	2 275 777	3 379 962	37,05%	2 151 349	12,20%	198 660	75,17%	387 818
TOTAL BUDGET GENERAL	6 010 519	8 728 810	14 739 329	54,90%	8 091 300	6 648 030	59,91%	8 930 886	69,35%	5 674 824	74,74%	4 289 218

- Pour l'année 2017, le taux moyen de consommation des crédits était de 74,74% soit :
 - Sur un total de crédit disponible pour 2017 de cinq milliards sept cent trente-huit millions cinq cent trente-huit mille (5 738 538 000) Ariary,
 - Le total des emplois 2017 est de quatre milliards deux cent quatre-vingt-neuf millions deux cent dix-huit mille (4 289 218 000) Ariary.
- Pour l'année 2018, le taux moyen de consommation des crédits était de 69,35% soit :
 - Sur un total de crédit disponible pour 2018 de huit milliards cent quatre-vingt-deux millions trois cent cinquante-six mille (8 182 356 000) Ariary,
 - Le total des emplois 2018 est de cinq milliards six cent soixante-quatorze huit cent vingt-quatre mille (5 674 824 000) Ariary.
- Pour l'année 2019, le taux moyen de consommation des crédits était de 59,91% soit :
 - Sur un total de crédit disponible pour 2019 de quatorze milliards neuf cent six millions quatre cent cinq mille (14 906 405 000) Ariary,
 - Le total des emplois 2019 est de huit milliards neuf cent trente millions huit cent quatre-vingt-six mille (8 930 886 000) Ariary.

Pour l'année 2020 :

- Si le total des dépenses effectuées était de huit milliards quatre-vingt-onze millions trois cent mille ariary(8 091 300 000) Ariary, sur un total de ressources disponibles de quatorze milliards sept cent trente-neuf millions trois cent vingt-neuf mille (14 739 329 000) Ariary, le taux moyen des utilisations de crédit était donc de 54,90%.
- Les trois (03) grandes rubriques de dépenses en 2020 étaient :
 - Les Transferts pour « Indemnités » qui s'élevaient à quatre milliards quatre cent dix millions deux cent quatre-vingt-douze mille (4 410 292 000) Ariary en 2020, si ceux-ci étaient de trois milliards cinq cent dix-huit millions cinq cent dix-neuf mille (3 518 519 000) Ariary en 2019, trois milliards

quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions cent soixante-dix-huit mille (3 497 178 000) Ariary en 2018 et deux milliards cent trente-huit millions huit cent vingt mille (2 138 820 000) Ariary en 2017. Par rapport à 2019, une hausse d'environ neuf cent millions (900 000 000) Ariary était constatée. Si ces crédits étaient destinés à payer les indemnités du personnel, cette augmentation résultait surtout du paiement en juillet 2020 des pécules du personnel pour la période d'août 2018 à juillet 2020.

Par ailleurs, une partie de ces crédits était également destinée au paiement des IRSA. Tandis qu'en 2019, l'IRSA avait fait l'objet d'une allocation de crédit à part, tel n'était plus le cas en 2020.

Au total, ces dépenses de « Transferts pour Indemnités » en 2020 concernaient 78,25% des crédits disponibles de cinq milliards six cent trente-six millions cent dix-huit mille (5 636 118 000) Ariary pour cette rubrique.

o Les Transferts pour « Fonctionnement » : Le montant total des emplois en 2020 est de un milliard quatre cent cinq millions deux cent trente et un mille (1 405 231 000) Ariary. Ces dépenses correspondent à un taux de 43,27% par rapport aux crédits disponibles de trois milliards deux cent quarante-sept millions cinq cent trente-sept mille (3 247 537 000) Ariary,

Par contre, par rapport aux dépenses de 2019 qui se chiffrent à deux milliards quatre cent vingt-neuf millions cinq cent quarante-deux mille (2 429 542 000) Ariary, une diminution de un milliard vingt-deux millions vingt-trois mille (1 022 023 000) Ariary est constatée. Cet écart est surtout dû à la pandémie de Covid.19. En effet au cours de l'année 2020, un ralentissement des activités a été enregistré entre avril et septembre 2020.

Cette situation est surtout ressentie au niveau des Directions Territoriales, dont la baisse des dépenses est passée de 205 millions d'Ariary en moyenne en 2019 à environ 100 millions d'Ariary en 2020 (Cf. tableau des crédits et emplois 2020 par Direction Territoriale).

o Les Investissements « sur Financement interne » : Le total des crédits disponibles en 2020 pour les investissements est de cinq milliards six cent cinquante-cinq millions sept cent trente-neuf mille (5 655 739 000) Ariary, tandis que le montant total des emplois est de deux milliards deux cent soixante-quinze millions trois cent quarante-neuf mille (2 275 349 000) Ariary, soit un taux moyen de 40,24%.

Ces emplois concernent :

P Le paiement au moyen d'une partie du budget de l'Etat de la construction du nouveau bâtiment pour le siège du BIANCO, d'un montant de neuf cent neuf millions deux cent vingt et un mille (909 221 900) Ariary ;

P Les acquisitions inscrites dans le PIP 2019 du BIANCO et payées en 2020, pour l'achat de matériels roulants (12 Moto Cross et 01 véhicule 4x4 Toyota Fortuner) pour un montant total de deux cent quatre-vingt-huit millions six cent mille (288 600 000) Ariary et de matériels informatiques (ordinateurs portables et imprimantes) d'un montant total de cinq cent seize millions neuf cent neuf mille six cents (516 909 600) Ariary ;

P Les acquisitions engagées en 2020 dans le cadre de la mise en place de l'Antenne Régionale de SAVA à Sambava, de la réfection du bâtiment et du domaine de la Direction Territoriale de Mahajanga et du renforcement du réseau d'adduction d'eau de la Direction Territoriale de Toamasina, dont le montant total se chiffre à soixante-quatorze millions six cent mille deux cent vingt (74 600 220) Ariary.

Quant au montant des crédits restant disponibles à la fin de l'exercice 2020 qui se chiffre à trois milliards trois cent soixante-dix-neuf millions neuf cent soixante-deux mille (3 379 962 000) Ariary, il servira à payer :

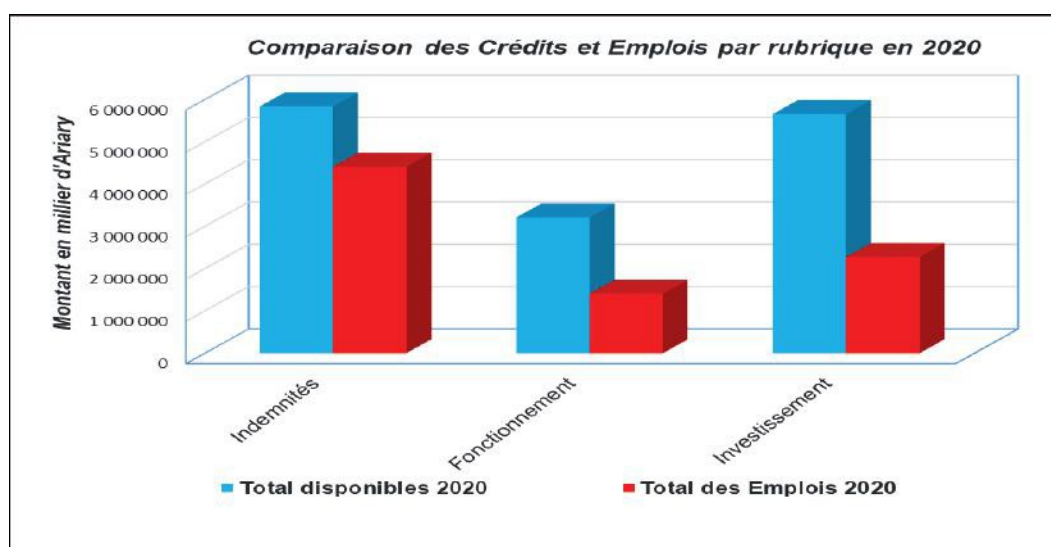
- La construction du nouveau bâtiment pour la Direction Territoriale du BIANCO à Fianarantsoa, pour un montant de neuf cent quatre-vingt-sept millions (987 000 000) Ariary environ. La réception provisoire est prévue pour le mois de février 2021 ;
- La construction du nouveau bâtiment pour la Direction Territoriale du BIANCO à Toamasina qui est prévue pour être réalisée en 2021 ;
- Les autres acquisitions dans le cadre du PIP et reportées en 2021 pour cause de la pandémie de Covid19.

Tableau12 : Désignation des matières et objets engagés et acquis durant 2020

Type	Désignation des matières et objets engagés et acquis, à engager et/ou à payer en 2021	Quantité	Montant (En Ariary)
Construction de Bâtiment Administratif	Travaux d'extension du bâtiment servant de bureau de la Branche Territoriale de Fianarantsoa (Construction en cours à réceptionner en 2021)	1	987 260 332
Construction de Bâtiment Administratif	Travaux d'extension du bâtiment servant de bureau de la Branche Territoriale de Toamasina (Etude géotechnique par LNTPB et passation des marchés à faire en 2021)	1	1 100 000 000
	TOTAL		2 087 260 332

Le graphique ci-après donne la comparaison entre les crédits disponibles et les emplois en 2020. Il est à noter que pour plus de clarté dans la lecture de ce graphique, les reliquats de fonds disponibles à la fin de l'année 2019 pour indemnités et IRSA sont regroupés dans la seule rubrique « Indemnités » en 2020.

Graph6 : Comparaison des crédits disponibles et emplois par rubrique en 2020



Enfin, la répartition des crédits disponibles pour 2020 et leurs emplois par Direction (Direction Générale et Territoriale) est donnée dans les tableaux d'après:

Tableau 13: Répartition des crédits disponibles et emplois 2020 par Direction Territoriale

2019 - 2020 (en million d'Ar)																													
BIANCO (CONSOLIDE)										DIRECTION TERRITORIALE Antananarivo					DIRECTION TERRITORIALE FIAMARANTSOA					DIRECTION TERRITORIALE TOAMASINA									
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
2020					2020					2020					2020					2020					2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020					EMPLOIS 2020				
CREDITS 2020					EMPLOIS 2020					CREDITS 2020																			

Les Emplois des subventions émanant des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) en 2020 :

- Les fonds alloués par l'Ambassade du Japon et inscrits dans la LFR 2020 au titre des Fonds de Contre-Valeur pour un montant de cent trente-trois millions quatre cent mille (133 400 000) Ariary ont été utilisés pour l'acquisition de matériels informatiques pour un montant total de soixante millions six cent quatorze mille quatre cent (60 614 400) Ariary.

Il convient de noter par ailleurs que ces fonds n'ont pas été versés au compte du BIANCO mais sont gérés par l'Agence comptable des Fonds de Contre-Valeur auprès du Trésor. Ce projet de renforcement des capacités opérationnelles du BIANCO par l'Ambassade du Japon a été effectué de 2018 à 2020. La situation finale de ce projet est donnée ci-après :

Tableau14 : Tableau de situation des Fonds de Contre-Valeur du Japon alloué au BIANCO

Situation finale des Fonds de contre-valeur - Ambassade du Japon alloués au BIANCO									
Crédits inscrits dans LFR 2018 - LFR 2019 et LFR 2020									
Catégorie	Prévision (P)				Réalisation (R)				Ecart (P - R)
	Unité	Prix unitaire	Quantité	Montant (Ar.)	Unité	Prix unitaire	Quantité	Montant (Ar.)	
Construction d'un bâtiment en dur à deux étages à usage de Bureau	FFT	1 200 000 000	1	1 200 000 000				1 200 000 000	
1 ^{ère} Tranche pour les travaux de construction du nouveau bâtiment					FFT	1 088 025 691	1		
2 ^{ème} Tranche pour finaliser les travaux de construction du nouveau bâtiment					FFT	111 974 309	1		
Réinvestissement en matériels et équipements du Siège du BIANCO									
Acquisition de 3 véhicules 4X4	u	110 000 000	3	330 000 000	u	112 200 000	3	336 600 000	-6 600 000
Acquisition de 1 voiture de liaison	u	80 000 000	1	80 000 000	u	68 100 000	1	68 100 000	11 900 000
Acquisition de 1 machine duplicopieuse	u	5 000 000	1	5 000 000	u				5 000 000
Acquisition de 11 ordinateurs portables	u	4 000 000	11	44 000 000	u	6 715 200	7	47 006 400	-3 006 400
Acquisition de 11 imprimantes	u	1 000 000	11	11 000 000	u	2 268 000	6	13 608 000	-2 608 000
Total				1 670 000 000				1 665 314 400	4 685 600

- Concernant les subventions accordées au BIANCO, le seul fonds disponible pour l'exercice budgétaire 2020 provient du SCAC de l'Ambassade de France. Cette subvention est le reliquat des fonds déjà alloués en 2017 qui se chiffrait à quarante-neuf millions trois cent quarante-neuf mille sept cent (49 349 700) Ariary. Celle-ci n'a pas été utilisée en 2020. Elle est destinée à assurer le suivi et la sécurisation des concours administratifs auprès de l'ENMG et de l'ENAP.

- Concernant l'ENMG, ce concours a été annulé et sa relance est attendue depuis 2018.
- Quant au concours auprès de l'ENAP, celui-ci n'a pas été organisé depuis 2018 également, mais sera probablement à organiser en 2021.

[illegible]

PRINCIPALES REALIZACIONES / GESTION ADMINISTRATIVA E FINANCIERA

4

CONCLUSIONS GENERALES

L'année 2020 a été marquée par la prévalence de la pandémie du Covid-19 et Madagascar n'a pas été épargné par cette crise sanitaire mondiale sans précédent. L'état d'urgence sanitaire décrété à cet effet a défavorablement impacté la réalisation des activités opérationnelles du BIANCO, notamment celles qui devaient être menées sur le terrain dans la mesure où le nombre des descentes sur terrain et des missions d'enquêtes sur les doléances investigables a nettement diminué.

Malgré les restrictions liées à la gestion de la crise sanitaire, des réalisations remarquables ont été enregistrées. Il convient de signaler que cette situation défavorable a été transformée en opportunité pour mener à terme le processus de restructuration du BIANCO. La période de confinement a été optimisée pour parachever les différentes phases du recrutement du BIANCO ainsi que le redéploiement du personnel dans le cadre de sa nouvelle configuration.

En conséquence, les activités non réalisées en 2020 seront reprises et priorisées pour l'année 2021 car bon nombre de protocoles d'accord, conventions ou autres document-cadres de collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers prendront fin l'année prochaine, à l'instar du projet GOUDMADA/PNUD et du projet PAPSP/Banque Mondiale. Un effort particulier sera donc fourni par le Bureau pour honorer ses engagements.

4.1. Recommandations

Afin de relever les multiples défis de la conduite des actions opérationnelles de la lutte contre la corruption en matière d'éducation, de prévention et d'application de la loi dans l'optique de rendre la corruption anormale, risquée et non rentable, les principales recommandations suivantes s'avèrent indispensables :

Concernant les activités d'éducation et de communication :

P Un effort particulier sera déployé par le Service Education et Communication pour accompagner le Ministère en charge de l'Education Nationale dans le processus d'intégration de la dimension « Lutte Contre la Corruption » dans les programmes scolaires, notamment pour le niveau terminal, ainsi que l'élaboration des deux types de guides pédagogiques y afférents : l'un à l'usage des enseignants et l'autre destiné aux élèves ;

P La Direction de l'Education et de la Prévention élaborera un manuel de procédures, d'une part, pour harmoniser ses approches méthodologiques en sa qualité de coordonnateur des actions éducatives et d'autre part, pour prendre en compte les principes directeurs du nouveau mode opératoire (MOFF) dans la mise en œuvre des activités d'éducation et de prévention ;

P La collaboration avec les leaders d'opinion, les médias et les organisations de la société civile sera sensiblement renforcée pour que les messages de mobilisation touchent le maximum de cibles, et afin que des réseaux de corruption soient démantelés grâce aux actions des coalitions anti-corruption ;

- P L'implication conjointe des organisations de la société civile et des structures étatiques comme les DREN et les CISCO dans la mise en place et l'opérationnalisation des RHI sera renforcée pour améliorer les approches et les résultats attendus à cet égard ;
- P Les éducateurs territoriaux transmettront davantage leur savoir-faire pour autonomiser les structures anti-corruption afin de permettre à celles-ci de procéder à la sensibilisation des agents publics évoluant dans les secteurs cibles ;
- P La communication digitale sera davantage utilisée pour toucher les catégories de cibles non atteintes par les canaux classiques (audio, TV, presse écrite, ...) et pour accroître l'adhésion et le soutien du public envers la cause anti-corruption.

Dans le cadre de la prévention :

- P La vulgarisation du manuel de procédure en matière de prévention sera faite pour aider les techniciens de la prévention du BIANCO dans l'exercice de leur fonction ;
- P L'élaboration des guides thématiques simplifiés pour tous les acteurs de la lutte contre la corruption, en l'occurrence le guide de mise en place de la politique interne de lutte contre la corruption (PILCC) au sein des secteurs public et privé, le guide anti-corruption dans l'organisation des concours administratifs, le guide de cartographie des risques de corruption ainsi que leur utilisation à bon escient contribueront à l'atteinte des résultats substantiels conformément au nouveau mode opératoire « faire faire » ;
- P Le renforcement des capacités de l'équipe chargée de la prévention en matière de plaidoyer, de coaching, de formation de formateur et de passation des marchés publics apparaît essentiel et incontournable pour sa spécialisation au métier de « préventeur » à l'heure du MOFF ;
- P La prévention de la corruption en lien avec le secteur privé, dès lors qu'il est notamment question des grands contrats miniers en matière de ressources naturelles et de travaux publics (pêche, mine, forêt, agribusiness...) est un chantier incommensurable. L'année 2021 sera une année décisive pour marquer la fin des différentes interventions abusives et le début de l'ancrage de la culture éthique et de la transparence dans la conduite des affaires dans ces secteurs d'activité.

En matière d'application de la loi :

- P La promotion de la plateforme digitalisée « i-toroka » permettra aux dénonciateurs et donneurs d'alerte de rester anonymes et de mettre à la disposition du BIANCO des informations sensibles, sécurisées et cryptées en permanence ;
- P La digitalisation des déclarations de patrimoine et d'intérêts économiques permettra à la fois leur gestion dynamique et leur exploitation optimale à des fins opérationnelles. Elle permettra également à tous les assujettis de s'acquitter de leurs obligations constitutionnelles, légales et réglementaires dans le délai imparti ;
- P Le raffermissement du travail collaboratif entre le BIANCO et les organes chargés du contrôle et de l'inspection de la gestion des finances publiques ainsi qu'avec les entités chargées des

sanctions juridictionnelles permettra de mutualiser utilement les moyens et de renforcer la synergie des interventions pour plus d'efficacité et de dissuasion. Le nouveau mode opératoire « faire faire » permettra également au Bureau de se consacrer aux cas les plus graves et les plus décriés de la corruption et donc de rendre plus visibles et palpables ses résultats ;

P Le renforcement des capacités méthodologiques des investigateurs du BIANCO en matière d'analyse financière et en matière d'analyse criminalistique appliquée aux cas de corruption contribuera pleinement à l'amélioration de la qualité des enquêtes. Pour ce faire, il est prévu de s'appuyer sur les nombreuses opportunités offertes par la coopération policière et judiciaire internationale.

En matière d'appui aux opérations :

Les quatre services qui s'associent pour appuyer les opérations sont particulièrement sollicités à conjuguer deux préoccupations, en l'occurrence la qualité et la célérité, dans l'accomplissement de leurs missions.

P Le service chargé des ressources humaines devra procéder à la gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs au regard des nouvelles dispositions du décret régissant le BIANCO prescrivant un mandat de 5 ans renouvelable aux agents employés par le BIANCO. Ayant prouvé sa pertinence durant la phase de restructuration, la politique de redéploiement périodique est à poursuivre pour l'efficacité opérationnelle du Bureau ;

P L'usage optimal des ressources financières mises à disposition sera renforcé ;

P Les fonctions logistiques tenant compte des impératifs de délais, de qualité, d'efficience sont à instaurer pour bien ancrer la restructuration ;

P Le système digitalisé « TABILAO » ou Tableau de Bord Informatisé sur Les Activités Opérationnelles dédié à la gestion, au suivi et à l'évaluation de toutes les actions tant à l'échelon central que territorial sera finalisé pour le pilotage des actions par les instances dirigeantes du BIANCO ;

P La prise en compte inédite des dimensions « hygiène, sécurité, environnement et qualité » dans son nouvel organigramme permettra au BIANCO de se conformer aux normes requises en matière de grands travaux. Aussi, lui assignera-t-elle un fonctionnement digne d'un organe labellisé.

4.2. Perspectives

En dépit d'une année 2021 qui ne s'annonce pas si bien en raison de l'impact d'une année 2020 paralysée par la pandémie du Covid-19, le BIANCO reste déterminé dans sa mission de mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et à faire appliquer efficacement la nouvelle loi anti-corruption qui a été adoptée à cet effet.

En matière d'éducation, des efforts particuliers seront déployés pour consolider les résultats acquis lors du processus d'intégration des modules consacrées à la lutte contre la corruption dans le système éducatif formel. Quant à l'éducation citoyenne, celle-ci sera relayée par les partenaires relais multi-acteurs et de coalitions anti-corruption composés des leaders d'opinion, des organisations confessionnelles, des médias et des organisations de la société civile.

Comme l'appui technique et méthodologique des secteurs d'activités constituent une obligation du BIANCO d'après les dispositions relatives à la prévention de la corruption dans la loi anti-corruption, les efforts seront poursuivis dans la mise en place et l'opérationnalisation des dispositifs anti-corruption au niveau des secteurs prioritaires définis dans la SNLCC tels que la justice, la sécurité, la fonction publique, les finances publiques, les ressources naturelles, la décentralisation, la santé, l'éducation et le secteur privé.

Dans l'optique de garantir la crédibilité du recrutement dans la fonction publique, le BIANCO continuera à déployer des efforts dans la sécurisation des concours administratifs de recrutement des fonctionnaires au niveau des établissements publics nationaux de formation à vocation académique et professionnelle ou professionnalisante, tels que l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar (ENAM), l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes (ENMG), l'Académie Militaire (ACMIL) et les Ecoles Nationales de la Police, des Douanes...

En ce qui concerne les déclarations de patrimoine, le BIANCO procèdera à la digitalisation du système de gestion y afférent en vue d'un usage optimal et dynamique.

En matière d'investigation, le BIANCO améliorera le traitement des cas investigables en privilégiant les cas les plus graves et les plus décriés pour réduire le sentiment d'impunité en orientant les principales qualifications des infractions pour permettre la prononciation des peines plus dissuasives à l'instar de la dégradation civique.

L'adoption des différents décrets d'application de la loi anti-corruption promulguée en 2016, en l'occurrence sur la déclaration de patrimoine, le recouvrement d'avoirs et la politique sectorielle, est devenue de plus en plus nécessaire pour remédier aux lacunes juridiques de la lutte anti-corruption dans le pays.

Par ailleurs, pour 2021, il sera question d'une plus grande couverture géographique des activités de lutte contre la corruption à travers la création et l'opérationnalisation des antennes régionales du BIANCO. La politique optée par les instances dirigeantes du BIANCO privilégiera, dans un premier temps, une implantation par province dans une région jugée comme la plus enclavée ou la plus éloignée du centre de décision mais dotée des forts potentiels économiques et où les risques de corruption sont très élevés.

Pour être effective, cette implantation devra s'accompagner d'un accroissement des moyens financiers.

En outre, il convient de rappeler que Madagascar est en cours d'évaluation depuis juillet 2020 par les experts de la Djibouti et de la Tanzanie qui sont mandatés par l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC). Cette évaluation internationale porte sur la mise en œuvre par Madagascar, en tant qu'Etat partie à la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC), des chapitres II et V qui se rapportent aux mesures préventives et au recouvrement d'avoirs. En sa qualité de point focal, le BIANCO, en collaboration avec les autres entités concernées, déploiera tous les moyens nécessaires pour que cette visite-pays inscrite dans le cadre du 2nd cycle d'examen se déroule dans de bonnes conditions, vu les enjeux qu'elle sous-tend pour le pays au moment où il aspire justement à être un espace sûr et fiable pour les investissements internationaux.

Enfin, ces différentes actions structurantes projetées en 2021 ont une très forte chance de se concrétiser moyennant, entre autres choses, une allocation judicieuse de moyens au profit de l'agence anti-corruption. Considéré comme un signe d'engagement politique très fort, un accroissement progressif des crédits alloués à cette lutte de plus en plus salubre pour le pays jusqu'au taux de référence de 0,3% du budget de l'Etat est particulièrement attendu.

A N N E X E S

Annexe 1

STATISTIQUES DES INVESTIGATIONS

TRAITEMENT DE DOLEANCES 2020

Tableau 18: Répartition des doléances reçues au 31 décembre 2020: doléances investigables et non investigables

	IIIVEI'	TNR	FNR	T'MN	MJG	TOL	ANT	TOTAL cumulé
Nombre total des doléances reçues	367	810	585	432	667	306	605	3772
Nombre total des doléances investigables reçues	48	195	186	74	150	117	111	881
Nombre des doléances non investigables reçues	69	234	399	359	517	189	494	2281

Tableau 17: Nature des doléances traitées au 31 décembre 2020

	IIINVEST'	1NR	FNR	T'MN	MJG	TOL	ANT	TOTAL cumulé
a) Traitement doléances non investigables								
Doléances non investigables classées sans suite (CSS) BUDrès du comité de délibération	1	39	28	60	25	58	68	279
Doléances non investigables objets de LM expédiées et ARC	89	208	372	339	528	189	503	2208
b) Traitement doléances investigables								
Doléances classées sans suite après délibération du comité consultatif d'Investigation	1	39	28	60	25	58	88	279
Doléances transmises aux juridictions après investigations	2	49	31	25	32	27	18	184
TOTAL	73	335	459	484	608	332	657	2948

Tableau 18 : Récapitulation et traitement des doléances au 31 décembre 2020

	IIIMEI'	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL cumulé
Instances au 31.12.2019		1420	138	229	230	182	322	2047
Doléances reçues au 31 décembre 2020	367	810	585	432	667	306	605	3772
TOTAL des doléances traitées au 31 décembre 2020		2230	723	661	1099	488	927	5819
Doléances traitées au 31 décembre 2020	73	335	459	484	608	332	857	2948
Instances au 31 décembre 2020		1895	264	177	491	158	270	2871

Tableau 19: Renseignements afférents aux personnes poursuivies au 31 décembre 2020

	IIINVEin'	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL cumulé
Nombre de personnes poursuivies	30	180	75	70	72	93	85	585
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	30	98	9	3	39	58	11	244
Nombre de personnes mises en détention préventive	7	36	4	0	4	7	5	63
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	23	51	5	3	24	59	8	171

Tbleau 20:Qualité des personnes poursuivies au 31décembre 2020

	IIINUT	TNR	FNR	T'MN	MJG	TOL	ANT	TOTAL cumul6
Membres du gouvernement								
Nombre de personnes poursues	0	5	0	0	0	0	0	5
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0	0
Membre du l'Institution (HCC, ANP, SENAT, CENIT...)								
Nombre de personnes poursues	0	1	0	0	0	0	0	1
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	1	0	0	0	0	0	1
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0	0
Membre du l'Institutions Judiciaires (MAGISTRATS)								
Nombre de personnes poursues	0	4	0	1	0	0	5	10
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	1	0	0	0	0	5	6
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	1	0	0	0	0	0	1
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	1	0	0	0	0	5	6
Hauts fonctionnaires nommés par décret (SG, DG, Directeur...)								
Nombre de personnes poursues	0	13	2	6	1	9	0	31
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	6	2	0	1	8	0	17
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	5	1	0	0	0	0	8
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	1	1	0	1	8	0	11
Dirigeants des sociétés et Entreprises (PCA, PDG, DG, Directeur...)								
Nombre de personnes poursues	0	16	1	3	0	0	0	20
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	8	0	0	0	0	0	8
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	5	0	0	0	0	0	5
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	3	0	0	0	0	0	3
Fonctionnaires de l'administration des douanes								
Nombre de personnes poursues	0	1	1	0	0	0	0	2
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	1	0	0	0	0	0	1
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	1	0	0	0	0	0	1
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnaires de l'administration fiscale								
Nombre de personnes poursues	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0	0

Fonctionnaires de l'administration du Trésor								
Nombre de personnes poursuivies	0	0	0	0	0	1	0	1
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	1	0	1
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	1	0	1
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnaires de l'administration domaniale (Domaines et Topo)								
Nombre de personnes poursuivies	0	6	1	7	0	5	0	19
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	1	0	0	0	0	0	1
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	5	0	5
Fonctionnaires de l'administration Pénitentiaire								
Nombre de personnes poursuivies	0	8	0	0	0	0	0	8
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnaires de l'administration territoriale (Préfets et Préfets de police, chef d'Arrondissement Administratif, chefs de Région, chef de District...)								
Nombre de personnes poursuivies	0	3	1	1	0	1	1	7
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	1	0	0	0	1	0	2
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	1	0	0	0	0	0	1
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	1	0	1
Elus territoriaux (Maires, Conseillers municipaux)								
Nombre de personnes poursuivies	0	17	18	4	2	6	3	50
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	15	1	1	0	2	1	20
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	3	1	0	0	1	0	5
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	9	0	1	1	1	1	13
Fonctionnaires cadres A, B, C, D								
Nombre de personnes poursuivies	14	17	15	12	2	15	20	95
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	14	13	5	0	2	8	3	45
Nombre de personnes mises en détention préventive	1	6	1	0	2	1	3	14
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	13	7	4	0	0	7	0	31
Officiers de la Police Judiciaire de la Gendarmerie								
Nombre de personnes poursuivies	0	0	1	3	4	2	7	17
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	1	0	0	1
Officiers de police judiciaire de la Police Nationale								
Nombre de personnes poursuivies	0	0	3	4	4	0	4	15
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0	0

Officiers de police judiciaire des administrations sDécialisées								
Nombre de personnes poursuivies	0	3	0	0	0	0	0	3
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	2	0	0	0	0	0	2
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0	0
Membres des corps d'Administrateurs, d'Inspecteurs et de Commissaires dans l'Administration Publique								
Nombre de personnes poursuivies	0	0	0	0	0	3	0	3
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	3	0	3
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	3	0	3
Les Ordonnateurs et Comptables Publics								
Nombre de personnes poursuivies	5	7	14	1	0	2	0	29
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	5	4	1	0	0	2	0	12
Nombre de personnes mises en détention préventive	3	4	1	0	0	1	0	9
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	2	0	0	0	0	1	0	3
Dirigeants sociaux qui siègent au sein des établissements publics, des sociétés à participation publique								
Nombre de personnes poursuivies	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en détention préventive	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres								
Nombre de personnes poursuivies	11	54	17	21	56	44	25	228
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	11	43	0	2	35	31	2	124
Nombre de personnes mises en détention préventive	3	9	0	0	2	3	2	19
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	8	30	0	2	21	28	0	89

Tableau 21 : Répartition par infraction des dossiers transmis aux juridictions au 31 décembre 2020

INFRACTIONS	NOMBRE DE DOSSIERS TRANSMIS							
	SINVEST	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL cumulé
Concussion	0	2	3	3	0	0	3	11
Exonérations et franchises illégales	0	0	0	0	0	0	0	0
Prises d'avantage injustifié	0	0	0	0	0	4	0	4
Prises d'emploi prohibé	0	0	0	0	0	0	0	0
Favoritisme	1	5	3	6	1	1	0	17
Commerce incompatible	0	1	0	0	0	0	0	1
Corruption passive	1	9	1	3	8	1	4	27
Corruption active	1	7	2	0	7	1	1	19
Trafic d'influence	1	0	0	0	0	1	3	5
Abus de fonction	1	22	30	20	20	25	4	122
Conflit d'intérêt	0	0	0	2	0	5	0	7
Cadeaux	0	0	1	0	1	0	1	3
Enrichissement illicite	0	0	0	0	0	0	0	0
Défaut de déclaration de patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0
Dénonciation abusive	0	0	0	0	0	0	0	0
Corruption d'agent public étranger	0	0	0	0	0	0	0	0
Corruption des dirigeants, actionnaires et employés des entreprises privées	0	0	0	0	0	0	0	0
Détournement des deniers publics	1	14	19	5	11	12	6	68
Détournement d'objets saisis	0	0	1	1	1	1	1	5
Faux et usage de faux	1	9	0	5	2	8	1	26
Blanchiment	1	0	0	0	0	0	1	2
Commercialisation illicite	0	0	0	0	0	0	0	0
Usurpation de titre	0	0	1	0	0	0	0	1
Stellionat	0	0	0	0	1	0	0	1
Escroquerie	1	0	0	0	1	0	0	2
Recel	0	0	0	0	0	0	0	0
Extorsion	1	0	2	0	0	2	0	5
Autres	0	1	4	0	2	10	1	18
TOTAL	10	70	67	45	55	71	26	344

Annexe 2

SYNTHESE DU RAPPORT DES COMITES CONSULTATIFS

1 • Mission, mandat et fonctionnement des Comités Consultatifs

Chaque Direction Territoriale du BIANCO est assistée par des Comités consultatifs conformément aux dispositions du décret no 2020-013 du 15 janvier 2020 portant restructuration du Bureau Indépendant Anti-Corruption.

Les Membres des Comités consultatifs sont nommés par le Directeur Général du BIANCO. Aussi, ce dernier fixe par décision la composition, le fonctionnement ainsi que les termes de leur mandat.

Les Comités Consultatifs sont chargés, en premier lieu, de donner des avis sur les rapports relatifs aux investigations qui ont échoué et aux plaintes ne pouvant pas donner lieu à une investigation, préalablement à la prise d'une décision de classement sans suite par le Directeur Général. Et en deuxième lieu, de fournir des conseils et avis pour une meilleure application de la politique éducative et préventive du BIANCO au niveau de chaque Direction territoriale.

Chaque Comité Consultatif est composé de huit membres. Le mandat des membres est fixé pour une année, tacitement renouvelable cinq fois et pour un maximum de six années en poste continu. La périodicité des réunions des membres des Comités Consultatifs est fixée par décision du Directeur Territorial après accord préalable du Directeur Général du BIANCO.

Au plus tard, le 31 janvier de l'année suivante, un rapport annuel doit être établi et envoyé par le Comité Consultatif au Directeur Général du BIANCO.

2 • Composition et membres des Comités Consultatifs

Les Comités Consultatifs sont composés des membres ex-officio et ès-qualité. Sont nommés membres des Comités Consultatifs, au titre de l'exercice 2020 :

2.1 Direction Territoriale d'ANTSIRANANA

2.1.1 Comité Consultatif en Investigation

Monsieur RAVOAHANGY Yvon Christiano, Procureur Général près la Cour d'Appel d'Antsiranana

- Général de Brigade BEHIVOKA Friederch, Commandant Circonscription de la Gendarmerie Nationale Antsiranana, remplacé dans la fonction par le Colonel RANDRIAMAHARIVO Hery Lala
 - Commissaire Divisionnaire TOMBOHASY Christian, Directeur Provincial de la Sécurité Publique Antsiranana
- Maitre VELOZANDRY Léonard, Avocat au barreau de Madagascar
Monsieur EDARALY, Juriste et Professeur de droit à l'université Nord d'Antsiranana
Madame NINA Bory Adelaïde, Sociologue, Chef d'antenne régionale GIZ/PRODÉCID
Madame VENTY Odile, Directeur du Parc National Montagne d'Ambre
Madame RAKOTO Lalaina Yvette Jacqueline, Chef de service régional des domaines de DIANA

2.1.2- Comité Consultatif en Education-Prévention

Les membres ex-officio :

Madame TSIRINARY Jadhà Hermine, Secrétaire Général de la Préfecture d'Antsiranana

Madame RAVAOHARISOA Emma Fideline, Directeur Régional de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics de DIANA

Madame MBOTIANJARY Sylvia Karany, Déléguée Régionale de l'Education de Masse et du Civisme (DREMC) auprès de la DREN de DIANA

Colonel APPOLINAIRE Lezafy, Commandant du Groupement de la Gendarmerie Nationale de DIANA

Les membres es-qualité :

Monsieur JAOZARA Florent, Premier Président près la Cour d'Appel d'Antsiranana

Monsieur TOTO Judaël Landry, Président de la Section KMF-CNOE Antsiranana

Madame RAMANANTSOA Harynah, Journaliste à la Radio Catholique Fagniry Antsiranana

Monsieur LAOU-PO Wing Wilfrid, Président de la CCI Antsiranana

Monsieur RADISON Jean Claude, Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) DIANA

Pasteur ANDRIAFARATAFIKA Rahobiarizafy, Directeur de la Radio Privée FJKM « Aina Fahazavana » Antsiranana

2.2- Direction Territoriale de MAHAJANGA

2.2.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex-officio :

Général de Brigade RALAIVAONARY D'y La Paix, Commandant de la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Mahajanga

Monsieur RAKOTOMALALA Fanomezantsoa, Directeur Régional de la Sécurité Publique, Boeny

Madame SAJY Julna, Président du Tribunal de Première Instance de Mahajanga

Monsieur ANDRIANJANAHARY Francen, Avocat Général près la Cour d'Appel de Mahajanga

Les membres es-qualité :

Monsieur ANDRIANJANAHARY Francesco, Délégué de l'Ordre des Avocats de Mahajanga, Section de Mahajanga

Monsieur RASOANAIVO Thierry, Président du Groupement des Entreprises Privées de Mahajanga

Pasteur ANDRIANARILALA Daniel Hubert, Pasteur de l'église FJKM Ziona Vaovao

Monsieur SAIO Hassan, Président de Sojabe de Mahajanga

2.2.2- Comité Consultatif en Education-Prévention

Les membres ex-officio :

Monsieur RANDRIAMIANDRISOA Jean Rémi, Directeur Régional de l'Education Nationale Boeny

Monsieur RATOVOSON De Bronze, Directeur Régional de la Communication et de la Culture

Monsieur TIANDAZA DINARLY Odilon, Président de l'Université de Mahajanga

Monsieur ANDRE Pierrot, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mahajanga

Les membres es uallté :

Révérénd Père RAKOTOARIVELO Jean Laurent, Responsable de la Station Radio JRDB Mahajanga
Madame RASOARINDAZA Séráphine, Membre de l'Association Justice et Paix de Mahajanga
Madame RAZAFINDRAVOLA Jeanne Virginie, Enseignant Chercheur de l'Université de Mahajanga
Monsieur RAL..AMBOMANANA Liva, Opérateur économique

2.3- Direction Territoriale de TOAMASINA

2.3.1- ComConsultatif en Investigation

Monsieur RASIVARISON Félicien, Procureur Général près la Cour d'Appel de Toamasina
Colonel RABEMANANTSOA Josh, Commandant la CIRGN de Toamasina
Chef d'Escadron RAFANOMEZANTSOA Julien Victor, CIRGN Toamasina
Commissaire Divisionnaire RAMAHENINA Anselme, Représentant de la Direction Régionale de la Sécurité Publique Atsinanana
Monsieur RABENJARIJAONA Antonio, Délégué du Batonnier
Monsieur Julien VELOTRASINA, Enseignant-Chercheur à l'Université de Toamasina
Monsieur BODA Narison Richard, Enseignant-Chercheur à l'Université de Toamasina
Monsieur RAZAFINDRAIBE Ernest, Représentant de l'OSCIKMF-CNOE

2.3. Comité Consultatif en Education-Prévention

Les membres ex-officio :

Monsieur JEAN Noël, Représentant du Directeur Régional de l'Education Nationale et de l'enseignement Technique et Professionnelle
Madame FLORENT Soatina Bety Léonne, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales
Madame GILBERT Sylvie, Directeur Régional des Mines et des Ressources Stratégique par Intérim
Monsieur RAKOTONIRINA Hery André, Receveur des Douanes

Les membres es-qualité :

Monsieur ZOELISON Arthur, Réalisateur Audiovisuel à la TVM de Toamasina
Monsieur RASOLOFONJATOVO Nestor, Directeur de la Radio Télévision FMA
Monsieur BOTO Edmond, Consultant
Monsieur RABEARISON Frédéric, ex-Directeur Régional de la Santé Publique
Madame RASOAMANANTENA Marie Ange, Directeur de l'ONG ODDIT

2.4- Direction Territoriale d'ANTANANARIVO

2.4.1- Com/M Consultatif en Investigation

Madame RANDRIATAVY Lova, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université d'Antananarivo, représentant le Professeur ESOAVELOMANDROSO Faratiana
Monsieur RAHARO Andriamanjato Laza, Directeur des Domaines et de la Propriété Foncière
Monsieur RAZAFINARIVO Andy, Avocat, représentant du Batonnier, Ordre des avocats
Monsieur BOTO Lucien Maurice, Directeur de l'Organisation et de l'Emploi à la Gendarmerie Nationale, représentant le Commandant de la Gendarmerie Nationale
Monsieur RABEARINOSY Gilles, Inspecteur Général d'État à la Direction Générale du Contrôle Financier

Monsieur RAKOTONIRAINY Andry Rantoarivelo, Substitut Général près le PAC, représentant le Procureur Général du Pôle Anti-corruption d'Antananarivo
Monsieur RABENANDRASANA Jean Marcel, Chef du Service Central des Investigations Économique et Financière, représentant le Directeur Général de la Police Nationale

2.4.1- Comité Consultatif en Education-Prévention

Les membres ex-officio :

Monsieur MAHADINY Girard Bernardin, Directeur Général de la Fonction Publique
Madame RAKOTOARISOA Laiza Maharo, Directeur de l'Administration des Juridictions auprès du Ministère de la Justice
Monsieur RANDRIANIRINA Séraphin, Directeur de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme auprès du Ministère de l'Education Nationale
Professeur SOLOFOMALALA Gaëtan Duval, Secrétaire Général auprès du Ministère de la Santé Publique

Les membres es-qualité :

Madame RAMAROSAONA Faraniaina, Coordonnateur National HETSIKA ROHY
Monsieur HASSIM Amiraly, Président du Syndicat des Industries de Madagascar
Madame RAZAFINDRAKOTO Virginia, Consultant Formateur - Experte en Leadership
Madame RAHARINAIVO Lalaina, Chargée de mission auprès du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
Monsieur RAKOTONOMENJANAHARY Andriamanampisoa Désiré, Ex-Directeur Général de l'Inspection Générale de l'Etat
Madame RANOROHARISOA Tiavina Omega, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Or

2.5- Direction Territoriale de FIANARANTSOA

2.5.1- Comité Consultatif en Investigation

Monsieur RAMANANKAVANA Jean Jacques Denis, Procureur Général près de la Cour d'Appel de Fianarantsoa
Général de Brigade TSIKETA Bernard Dieu Donné, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Fianarantsoa
Commissaire Principal RANDRIAMAHASOA Pascal, Directeur Régional de la Sécurité Publique Matsiatra Ambony
Maitre RAKOTOARIMANARIVO Emmanuel, Délégué du Bâtonnier à Fianarantsoa
Madame LALAONIRINA Jortin Zaielle, Administrateur Civil de Classe exceptionnel
Père RATONGAVAO Chartes Raymond, Coordonnateur Justice et Paix Fianarantsoa
Monsieur RANDRIANARIVAHINY Dina Herimalala, Président du Tribunal Financier de Fianarantsoa
Madame RAZAFOARISON Bakonirina, Directeur Interrégional de l'Inspection Générale de l'Etat de Fianarantsoa

2.5.2- Comité Consultatif en Education-Prévention

Les membres ex-officio :

Madame RAHOLINANDRASANA Fleurette, Directeur Interrégional de la Fonction Publique de l'Emploi, du Travail et des Lois Sociales de Fianarantsoa
Monsieur RAFANOMEZANTSOA Vianney, Directeur Inter Régional de la Communication et Culture de Fianarantsoa
Monsieur RAZAFINDRAKOTO Victor, Directeur de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel de la Haute Matsiatra
Madame RANDZA HERIVOLOLONA Philippe, Directeur Régional de la Population de la Haute Matsiatra

Les membres es-qualité :

Madame RAZAFIMANDIMBY Nirina Herimampionona, Chef de Service des domaines de Fianarantsoa

Docteur RAKOTONIRAINY Hasina Lalaina, Enseignant-Chercheur à l'EMIT de l'Université de Fianarantsoa

Monsieur RANDRIAMBOLOLONA Gérald, Chargé de programme de l'ONG HAONASOA

Monsieur RAZAFIMAHATRATRA Tomboniaina Josué Fidèle, Chef de Division Administration et Finance du Service Régional du Budget de Fianarantsoa

Monsieur RAZAFINTSALAMA Narson Alain Frédéric, Directeur Général de la CCI de Fianarantsoa

Madame ARIMALALA Marie Laure, Présidente du TPI de Fianarantsoa

2.6- Direction Territoriale de TOLIARA

2.6.1 ComiM Consultatif en Investigation

Général de Brigade RAZAFINDRAKOTO Hennelan Serge, Commandant de la CIRGN de Toliara

Commissaire Divisionnaire RANOARISON Willy Martial, Directeur Régional de la Sécurité Publique de Toliara

MatTre RETRAMA Marena, Déléguée du Bâtonnier de Toliara

Monsieur RAKOTOARINIRINA William Noëlon, Procureur Général près la Cour d'appel de Toliara

Monsieur SOJA Vincent Ferrier, Membre de Justice et Paix Toliara

Monsieur TSARAMANDIHY Aristide, Directeur Régional des Impôts d'Atsimo Andrefana, {affecté dans la Région de Sofia)

Madame RAKONDRAINIVONONA Emilie, Ex-vice-présidente de la chambre de Commerce de Toliara

Docteur RAYMOND Daniel, Consultant du Projet Mikolo auprès de l'USAID

2.6.2- Comité Consultatif en Education-Pn!vention

Les membres ex-otnclo :

Monsieur PASCAL, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales d'Atsimo Andrefana

Monsieur ETSIMIFALO, Directeur Régional de l'Education Nationale d'Atsimo Andrefana

Monsieur MAHASOA Mosa Thierry, Directeur Inter- Régional des Mines et des Ressources Stratégiques d'Atsimo Andrefana

Madame Tantely RATELIFERA, Chef de la Circonscription domaniale et Foncière d'Atsimo Andrefana

Les membres es-qualité :

Monsieur CHAN MANE Marcellin Jean Désiré, Représentant du Secteur privé d'Atsimo Andrefana

Monsieur RAJARISON Marc Eugène, Représentant de la Direction Régionale de l'Elevage d'Atsimo Andrefana

Monsieur TATA Fulgence, Délégué du ContrÔle Financier de Toliara

Révérant Père RANDRIANIRINA Ghislain, Directeur Interdiocésain de l'Enseignement catholique de Toliara

Monsieur RAMANANTSOA Francis, Président de la Plateforme Régionale des Journalistes d'Atsimo Andrefana

Monsieur ZANTERA MILSON MANOVOSOA, ex-Directeur Interrégional de la Culture et de la Communication d'Atsimo Andrefana



3 - Réalisations et recommandations des membres des Comités Consultatifs

3.1 - Volet Education-Prévention

Quatre (04) réunions des Comités Consultatifs en Education/Prévention ont été tenues pour l'année 2020. La synthèse des recommandations formulées par les membres se présente comme suit :

Concevoir un guide pour orienter les Organisations de la Société Civile dans la mise en place et l'opérationnalisation des coalitions anti-corruption en vue d'uniformiser les approches au niveau des Directions Territoriales:

Renforcer les capacités des techniciens du BIANCO en matière de plaidoyer et de coaching pour plus d'implication et d'engagement des dirigeants sectoriels dans la mise en œuvre du mode opératoire faire-faire {MOFF} ;

Continuer à plaider pour la publication du texte sur la politique sectorielle pour plus d'implication des secteurs dans la lutte contre la corruption et pour obliger les dirigeants centraux à mettre plus de moyens à disposition des structures anti-corruption ;

- Assurer la collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF) pour soutenir les RHI dans leur noble tâche d'éduquer les jeunes en matière de lutte contre la corruption:

Renforcer l'éducation via les supports digitaux pour fidéliser les internautes déjà habitués (depuis mars 2019 jusqu'à aujourd'hui) à consulter /utiliser nos supports de communication digitale :

- S'assurer de la disponibilité à temps des fonds alloués aux activités à mettre en œuvre avec les partenaires (PAPSP, PNUD, ...).

3.2 -Volet Investigation

Le tableau ci-après récapitule la situation des dossiers soumis pour examen aux Comités Consultatifs de l'Investigation des six Directions Territoriales du BIANCO au cours de l'exercice 2020 :

	TNR	FNR	TMV	MJG	TLR	ANTS	TOTAL
Total des doléances reçues en 2020	1324	585	404	667	306	605	3891
Doléances investigables reçues en 2020	229	186	63	150	117	111	856
Doléances non investigables reçues en 2020	1095	399	341	517	189	494	3035
Doléances investigables traitées	49	140	24	415	84	69	781
Doléances transmises aux juridictions	49	31	24	34	27	18	183
Doléances soumises aux membres du Comité Consultatif	40	30	60	25	58	73	286
Doléances classées par les membres du Comité Consultatif d'Investigation	40	28	60	25	58	72	283
Doléances refoulées par les membres du Comité Consultatif d'Investigation pour continuation d'enquête	00	02	00	00	00	01	03
Pourcentage des doléances classées par les membres du Comité Consultatif d'Investigation par rapport aux doléances traitées	81,63%	20%	250%	6,02%	69,04%	104,34%	88,50%
Doléance en instance de délibération par le Comité Consultatif d'Investigation au 31.12.2020	00	00	00	00	00	00	00

Le nombre de dossiers soumis pour examen et les décisions de classement prononcées par les Comités Consultatifs des Branches Territoriales au cours de l'année 2020 sont récapitulés comme suit :

Rubriques	TNR	FNR	TMV	MJG	TLR	ANTS	TOTAL
Dossiers soumis aux CCI	40	30	60	25	58	73	286
Dossiers classés par CCI	40	28	60	25	58	72	283
Pourcentage des dossiers classés par rapport aux dossiers soumis aux CCI	100%	93,33%	100%	100%	100%	98,63%	98,66%

*** TNR: Antananarivo; FNR: Fianarantsoa; TMV: Toamasina; MJG:

Mahajanga ; TLR : Toliara ; ANTS : Antsiranana

La réalisation montrée par le tableau ci-dessus confirme les engagements pris par les Comités Consultatifs vis-à-vis de la lutte contre la corruption.

La volonté des Comités Consultatifs d'apporter des améliorations concernant la gestion des doléances reçues par les Directions Territoriales est attestée par leur émission des suggestions crédibles sur les meilleures conditions de mise en œuvre du nouveau mode opératoire du BIANCO.

- Recommandations :

En effet, les membres des Comités Consultatifs ont préconisé de :

- Appliquer réellement l'approche MOFF associant les autres partenaires de l'investigation pour liquider les dossiers de corruption en instance ;

Communiquer, autant que possible, aux plus hautes autorités hiérarchiques concernées la suite du traitement des dossiers d'investigation impliquant leur personnel en vue d'éventuelles sanctions disciplinaires ;

Procéder régulièrement au recadrage méthodologique de la plate-forme de lanceurs d'alerte et des organes fournisseurs de renseignement pour éviter les agissements déviants préjudiciant l'image du BIANCO dans le cadre du travail collaboratif ;

Procéder à une meilleure approche opérationnelle des cas de blanchiment ou détournement de fonds impliquant des cols blancs associés au sein des réseaux mafieux ;

Informers les plaignants de la suite de l'évolution du traitement de leurs dossiers tout en respectant les règles régissant le métier de la police judiciaire ;

Pour mieux se prémunir des effets néfastes de la captation abusive des ressources publiques, approfondir les réflexions sur les mécanismes de recrutement sur titre dans la fonction publique à propos desquels le Bureau constate une profusion des doléances de corruption investigables ;

Procéder désormais à une exploitation systématique des déclarations de patrimoine collectées au niveau du BIANCO compte tenu des fréquentes constatations d'enrichissement sans cause légitime apparente.

i • IOROKA •

FITOROHANA

TSY MITONONA ANARANA

Atao ao amin'ny www.bianco-mg.org



IANTOHANA TANTERAKA NY TSIAMBARATELON'NY FITARAINANAO

};> **Tsy misy ahafantarana ny mombamomba ny mpametraba fitarainana**
(anarana, adiresy mailaa, solosaina ifana alozana)



P. Misy fomba manobana ifandraisan'ny BIANCO amin'ny mpametraba fitarainana
hanatsarana ny fanatanterahana ny fanadinanana



giz
Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Biroo Mahaleoteno ladiana omin'ny Kolil>oty (BIANCO)

Antananarivo :033 54 600 00 - Fianarantsoa :020 2075 523 07 - Toliaro :020 94 937 66
Toamasina:020 53 30125- Mahajanga:034 81 483 50- Anbironana:020 82 929 88

BUREAU INDEPENDANT



Villa « La Piscine » - Ambohibao -
E-mail : bianco.dg@moov.mg 1 fa
Téléphone: 00 261 20

